

# Album de (mes) Sommets



Jean-Marie Ançay





# SOMMAIRE

- **Avant-propos**
- **Quelques explications**
- **(Mes) sommets**
  - **Alpes vaudoises**
  - **Alpes bernoises**
  - **Alpes valaisannes orientales et centrales**
  - **Alpes valaisannes occidentales**
  - **Massif du Mont Blanc**
  - **Massifs des Aiguilles Rouges, du Giffre et du Chablais**
  - **Autres massifs**
- **Postface**







# Avant-propos

Certaines personnes collectionnent les timbres, les étiquettes de bouteilles ou les papillons. Croyant ne pas avoir de telles manies, j'ai mis un moment avant de m'apercevoir que je faisais la même chose avec... des montagnes. Mais je ne collectionne pas des montagnes observées, approchées ou étudiées, non, je collectionne celles dont j'ai atteint le sommet, petites ou grandes, majestueuses ou insignifiantes.

Par ce petit ouvrage, j'espère non seulement aider ma mémoire souvent défaillante et ainsi pouvoir me rappeler de mes péripéties plus tard, mais aussi apprendre plein de choses sur nos Alpes, notre planète, notre faune, notre flore, notre géographie et notre histoire. Je ne garantis pas que toutes les informations mises ici par écrit soient justes, malheureusement (pourtant, Dieu sait si je les ai vérifiées plusieurs fois et d'après plusieurs sources...).

Pour ceux qui me lisent, je leur dis trois choses :

1. Je sais, c'est un peu fou comme concept, voire gonflé. Voyez-y plutôt un journal intime, une mini encyclopédie ou tout simplement un cahier de collection perso, et donc, ne soyez pas surpris par le côté subjectif, personnel et pas du tout neutre des informations ;

2. J'espère que vous en apprendrez moins sur moi que sur nos Alpes...

3. Notez les erreurs que vous y apercevrez en y donnant vos arguments et aidez-moi à corriger les nombreux panoramas affichés dans notre pays !

Pour finir, quelques mots sur la structure de l'ouvrage et la manière de le lire. L'ordre des montagnes décrites n'est pas chronologique et n'a pas vraiment d'importance. Les sommets sont répertoriés en fonction des grandes régions dans lesquelles ils se trouvent, de façon plus ou moins logique d'après les cartes topographiques, en commençant par ceux de la commune de Fully.

Les abréviations des explications qui suivent se limitent à « I » pour Italie, « F » pour France, « CH » pour Suisse (avec également les sigles des cantons suisses : BE, FR, VD, VS...), « Aig. » pour Aiguille, « Mt » pour Mont, « Pte » pour Petite (ou pour Pointe, plus souvent en lettres minuscules), « Grd » pour Grand (ou « Grde » pour Grande) et « Pt » pour Petit (ou pour Point, plus souvent en lettres minuscules). On trouve encore « CAS » (Club Alpin Suisse) et « UIAA » (Union Internationale des Associations d'Alpinisme). A noter que les articles des noms de montagne sont toujours en minuscules, sauf dans les titres ou s'ils font intégralement partie du nom officiel d'après les cartes nationales.

Les informations de la partie principale de l'album, en revanche, sont nettement plus difficiles à comprendre, surtout qu'elles sont plus subjectives. C'est pourquoi, j'ai écrit plusieurs pages d'introduction ci-après... et oui, toujours mon souci de tout expliquer...

Merci à tous ceux qui m'ont fait découvrir la montagne : ma famille, mes amis, parfois des accompagnateurs ou guides ; et à tous ceux qui continuent à le faire en m'y suivant ou en m'y amenant, en particulier ma chère et tendre Elena (seule à être désignée uniquement par son prénom ci-après), mes proches, mon guide Christophe Rey...

Bonne lecture et surtout bonnes découvertes !

# Quelques explications

Quelques explications s'imposent ici. Cet album liste les sommets effectués au moins une fois jusqu'à leur point culminant, peu importe le moyen, tant que j'y ai posé mes pieds, mes chaussures ou mes crampons.

Toutes les montagnes sont présentées avec leur « carte d'identité », sorte de condensé des informations que j'ai pu recueillir à leur sujet. Pour comprendre ma manière de faire ainsi que certains mots ou symboles, je vous propose trois chapitres introductifs :

- La notion de montagne
- La géographie du Valais et de ses régions alentour
- La façon dont je décris chaque sommet ci-après

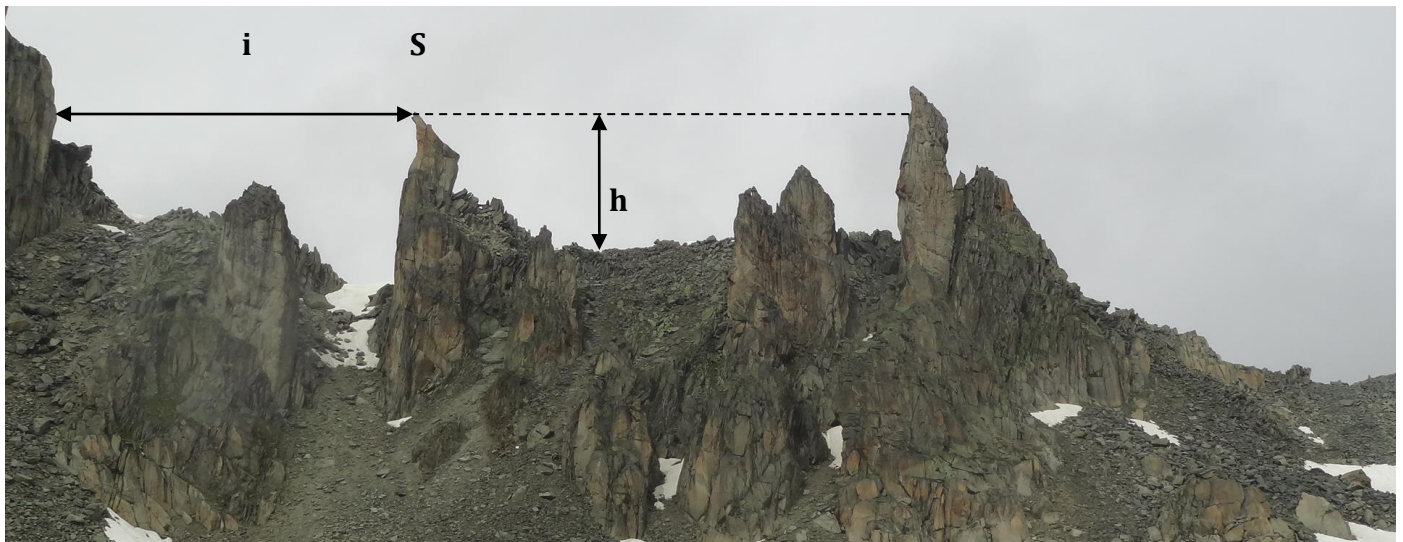
## La notion de montagne

Peut-être vous dites-vous : « mais pourquoi s'attarder à définir une montagne, un concept pourtant simple ? ». Pour ma part, je ne suis pas sûr de vraiment savoir de quoi il s'agit. Le dictionnaire *Larousse* (comme les autres) est plutôt flou : « élévation naturelle du sol, caractérisée par une forte dénivellation entre les sommets et le fond des vallées ». La précision « naturelle » est logique. Quel chiffre donner à « forte dénivellation » ? N'est-il pas plus courant de parler d'altitude pour décrire une montagne ?

Vous vous dites que ces questions sont superflues ? Prenons un exemple. Beaucoup de gens riraient si on leur demandait si la colline de Tourbillon (à 658 m), au milieu de la ville de Sion, est une montagne. Or, ces mêmes personnes, comme d'autres, qualifieraient de montagne n'importe quel monticule rocheux de 600 mètres de haut situé au niveau de la mer, comme il en existe plusieurs sur la planète.

On pourrait résoudre le problème en définissant une montagne non pas par son altitude mais par sa dénivellation. Cependant, le Bishorn, sommet très connu de plus de 4000 m dans nos Alpes valaisannes, serait alors mis à mal, puisqu'il faut descendre de seulement 95 mètres d'altitude pour rejoindre l'arête du Weisshorn bien plus élevée que lui et qui devrait donc englober le Bishorn (ce qui est nettement moins que pour la colline de Tourbillon).

Vous remarquez donc que ce qui semble simple et objectif peut devenir très vite plus complexe et subjectif : si on juge une montagne à son altitude, la colline de Tourbillon pourrait ne pas en être une, alors que si on la juge à sa dénivellation, c'est le prestigieux Bishorn qui pourrait ne plus l'être... Et puis où fixer la limite ? Ce serait subjectif aussi ça, non ? Les spécialistes de la question s'y sont penchés et plutôt que de parler de dénivellation, ce qui n'est pas approprié ici, ils parlent de proéminence (anglicisme) ou de hauteur de culminance (terme correct) : cf. page suivante.



**i** = isolement topographique de la montagne S

**h** = hauteur de culminance de la montagne S

Vous remarquez également ci-dessus qu'en plus de culminance, ou plutôt de hauteur de culminance, une montagne peut être définie par son isolement topographique (on utilise aussi le terme de « dominance », là aussi par anglicisme). La hauteur de culminance est la différence d'altitude entre le sommet d'une montagne et le plus haut col le séparant d'une montagne d'altitude égale ou supérieure. L'isolement topographique, qu'on appelle aussi rayon de dominance, est la distance à vol d'oiseau entre le sommet d'une montagne et le plus proche point d'altitude égale ou supérieure (située au-delà d'un creux, et non juste à côté sur la même ligne, évidemment).

Ceci permet de classer les montagnes (par exemple, les montagnes qui ont une hauteur de culminance de plus de 1500 m, ce qui est rare, sont dites ultra-proéminentes). On pourrait aussi calculer le rapport entre la hauteur d'une montagne de sa base à son sommet et sa hauteur de culminance, ce qui nous donnerait en quelque sorte sa « qualité » (par exemple, une montagne de 4500 m d'altitude, dont la hauteur de culminance est identique et dont la base est à 0 mètre d'altitude aurait un rapport de 100% et pourrait alors être classé parmi les montagnes à 100%).

Une montagne est plus une affaire de cœur ou de traditions que de chiffres ou de définitions. Mais alors, comment s'en sortir ? Nous pourrions objecter que n'importe quelle élévation naturelle serait une montagne ou n'importe quel point à l'intersection d'un changement de pente, mais il y en aurait beaucoup trop. Trouvons un compromis entre les chiffres, les traditions et le bon sens pour trouver une bonne définition d'une montagne, moins compliquée que ce que certains spécialistes ont essayé de faire.

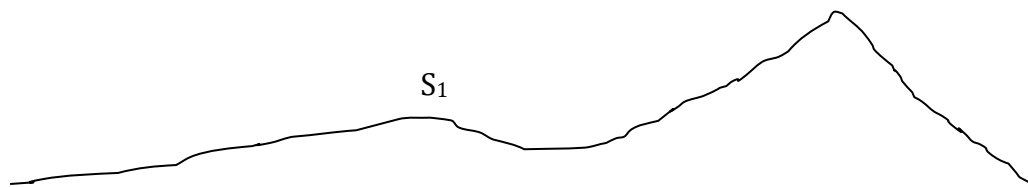
Voici une définition qui me semble réaliste : « une montagne est une élévation naturelle ayant une hauteur de culminance d'au moins 30 mètres *et* un isolement topographique d'au moins 30 mètres *et*, dans l'idéal, des pentes d'au moins 30° ». Ajoutons cette note : « si l'un *ou* l'autre de ces deux 1<sup>ers</sup> critères fait défaut à un point géographique pourtant significatif car au croisement d'un changement de pente marqué, il s'agit d'un sommet secondaire ; lorsque ces 2 critères manquent, on peut encore parler de sommet secondaire mais c'est presque toujours une bosse anonyme ».

Je distingue donc des véritables montagnes, que je nomme « sommets principaux » et des pseudo-montagnes que je nomme « sommets secondaires » (que je décris mais ne compte pas en tant que montagnes à part entière). La plupart des montagnes de nos pays correspondent à cette définition, mais certaines sont moins typées car moins raides, notamment sur le Plateau ou le Jura.



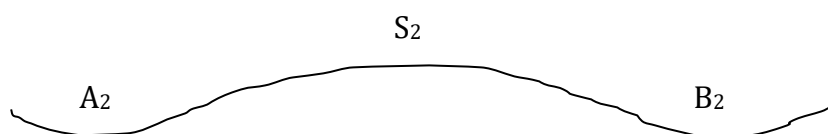
A cela s'ajoute le fait qu'une montagne n'a pas la même importance suivant la position qu'elle tient vis-à-vis de ses voisines. Considérons des passages A, B, C ou D (la plupart du temps des cols, des selles ou des pas, mais parfois aussi des sentiers, des chemins, des routes ou des vallées) et des sommets S, P, M ou H, voici cinq cas de figure envisageables :

N° 1



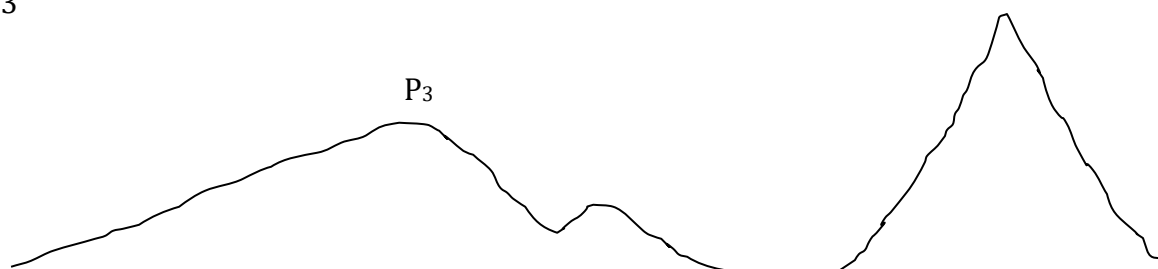
Un ou plusieurs sommet(s) secondaire(s) se situe(nt) sur les flancs d'une montagne. Les sommets en question sont donc des antécimes sans être de véritables montagnes à mes yeux. Ils seront soulignés avec un trait discontinu en titre et présentés à la suite de leur montagne dominante, sauf s'ils ne sont que des points intermédiaires pour atteindre un sommet et jamais un objectif (ils sont alors simplement signalés en-dessous du titre du sommet en question). Il s'agit, par exemple, du Six Riond sur les flancs du Grand Chavalard.

N° 2



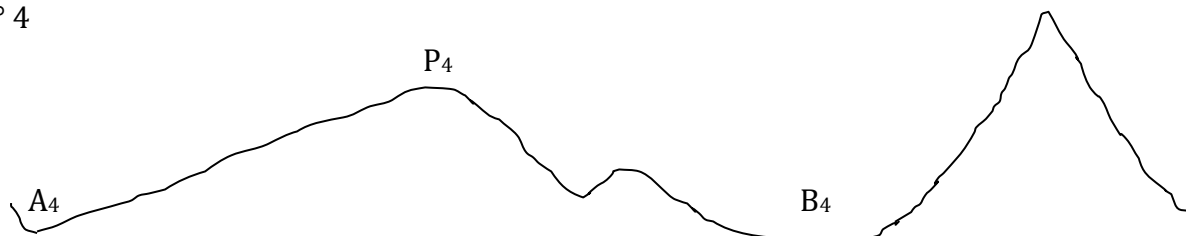
Un ou plusieurs sommet(s) secondaire(s) se situe(nt) entre des passages répertoriés. Les sommets en question sont donc isolés sans être de véritables montagnes à mes yeux. Ils seront soulignés avec un trait discontinu en titre. Il s'agit, par exemple, de la Crête de Vison à Charrat. Ils seront présentés selon un ordre plus ou moins logique dans leur chaînon.

N° 3



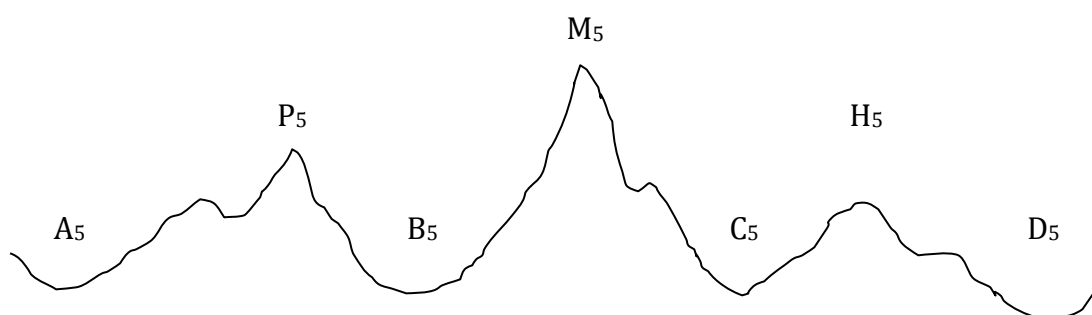
Un sommet principal (ou plusieurs sommets principaux) se situe(nt) aux côtés d'au moins une montagne plus élevée, qu'ils aient ou non des sommets secondaires sur leurs flancs. Les sommets en question sont à mes yeux des sommets satellites. Ils seront soulignés avec un trait continu en titre. Il s'agit, par exemple, de la Tête Noire, satellite de la Grande Dent de Morcles. Ils seront présentés à la suite de leur montagne dominante.

N° 4



Un sommet principal (ou plusieurs sommets principaux) se situe(nt) entre des passages répertoriés et au moins une montagne est plus élevée de l'autre côté de l'un de ces cols. Les sommets en question sont des montagnes relativement bien isolées, peu importe leur nombre de sommets secondaires. Ils seront soulignés avec un trait continu en titre. Il s'agit, par exemple, du Six du Doe, séparé du Grand Chavalard par le collet appelé « Le Basse ». Ils seront décrits selon un ordre plus ou moins logique dans la liste de leur chaînon.

N° 5



Lorsqu'un sommet principal est dans la même situation que celle n° 4 décrite ci-avant, mais qu'aucune montagne au-delà des cols qui l'entourent n'est plus haute que lui en-deçà d'un second cercle de cols, il est la tête d'un chaînon ou d'une chaîne montagneuse. On peut le qualifier de sommet capital. Il sera en petites majuscules et souligné avec un trait continu en titre. Chaque sommet présenté ici appartient à un chaînon décrit brièvement en amont et dont le nom est lié à son sommet capital que j'écris en lettres capitales et que je souligne en trait double continu. Les sommets capitaux sont présentés en premier, lorsqu'ils ont été effectués. Il s'agit, par exemple, du Grand Chavalard, inséré dans le chaînon nommé « le chaînon du Chavalard ». Plusieurs chaînons ou chaînes forment un massif. Ils se superposent bien souvent ; leur frontière se situe alors au niveau des cols les plus bas.

Résumons : une montagne est reconnue en tant que telle et décrite dans cet album lorsqu'elle est un point géographique naturel avec une hauteur de culminance et un isolement topographique d'au moins 30 mètres et des pentes d'au moins 30°. Si cette montagne en domine plusieurs autres, sans qu'aucune ne la domine elle-même en-deçà d'un deuxième cercle de passages répertoriés, cette montagne est à la tête d'un chaînon ou d'une chaîne montagneuse et je le précise dans mes descriptions par un encadré introductif et un titre en petites majuscules. Les montagnes dominées sont qualifiées de satellites, lorsqu'aucun passage ne les sépare du sommet qui les domine.

Si une élévation présente les caractéristiques d'une montagne mais a moins de 30 mètres de hauteur de culminance ou d'isolement topographique et des pentes trop douces, elle est considérée comme un sommet secondaire. Dans ce cas, le sommet est décrit, mais il n'est pas considéré comme une véritable montagne et son titre est souligné en trait discontinu. A moins d'être isolé au milieu de cols, le sommet est décrit juste après la montagne qui le domine par sa hauteur de culminance.

En ce qui concerne les sommets satellites, leur ordre de description est plus ou moins logique, mais ils sont présentés aussi à la suite de la montagne qui les domine pour autant que celle-ci soit décrite (car je n'ai pas de raison d'en parler si je ne l'ai pas effectuée). Quant aux sommets principaux et secondaires isolés au milieu de cols, leur emplacement est plus ou moins logique, à la suite de la description du massif où ils se trouvent.

Enfin, les points cotés anonymes de moins de 30 mètres de hauteur de culminance et cachés au sein d'un coteau, d'une habitation ou d'un alpage ne sont pas décrits, même s'ils ont été atteints.

A part ces considérations, toutes les montagnes, hautes ou basses, célèbres ou inconnues, sont mises sur un même pied d'égalité. Pour cette raison, ci-après, leur ordre est plus ou moins le même et la forme de leur description est semblable. Bien évidemment, cela ne change rien au fait que pour moi, comme pour vous et comme pour les alpinistes, les himalayistes, les pyrénéistes, les andistes ou n'importe quel montagnard aguerrri ou non, certaines sont – deviennent ou deviendront – bien plus prestigieuses que d'autres...

## **La géographie du Valais et de ses régions alentour**

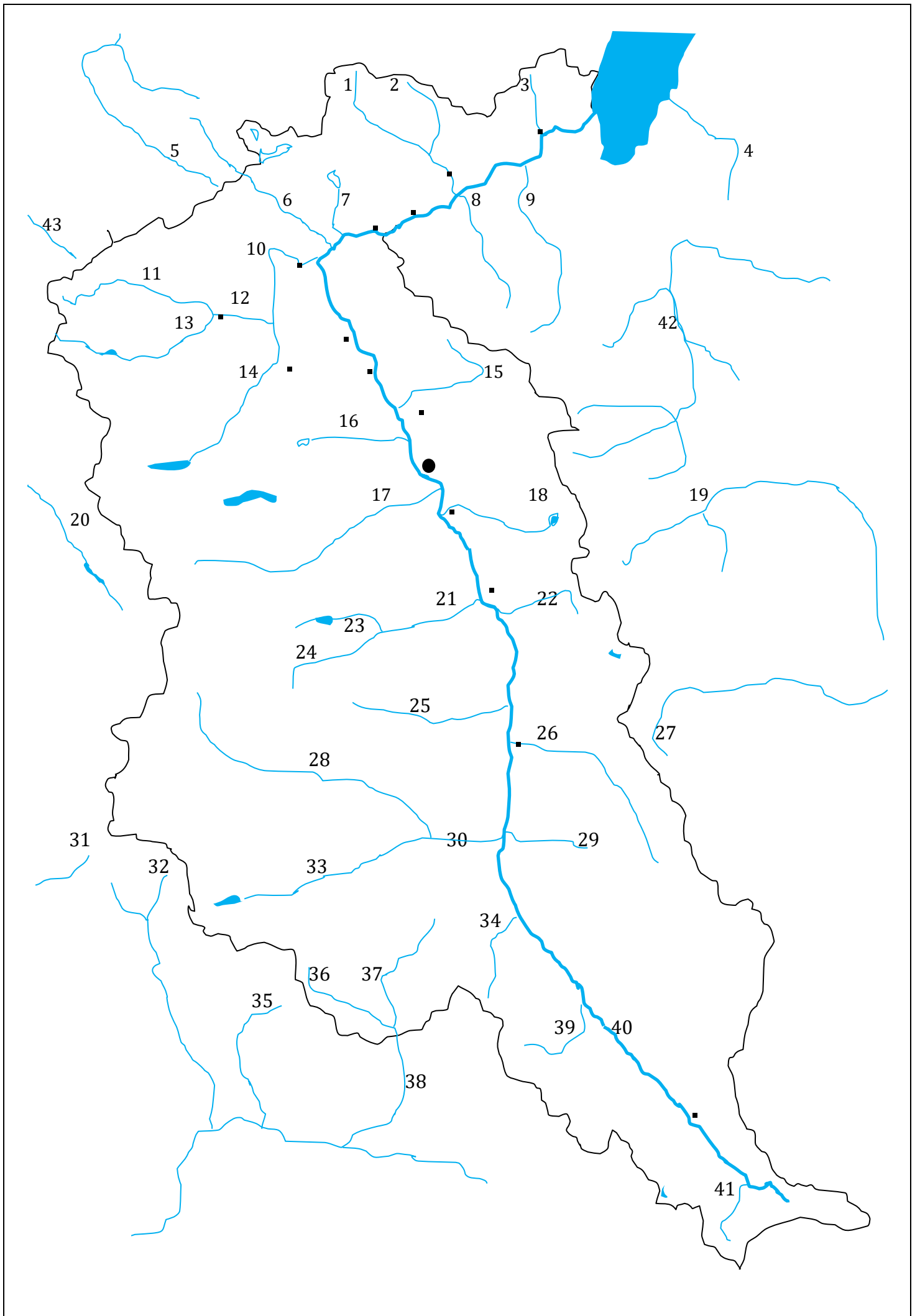
S'intéresser aux montagnes, c'est aussi comprendre où elles se trouvent. Et ce n'est pas toujours si évident que cela ! Les montagnes se cachent et peuvent radicalement changer de forme selon l'angle avec lequel on les regarde. Les frontières qu'elles délimitent sont bien souvent trompeuses. Par exemple, la frontière entre l'Italie, la France et la Suisse n'est pas le sommet du Mont Dolent, mais un autre point un peu plus bas. Même la plus haute montagne des Alpes, le Mont Blanc, n'échappe pas à la règle, puisque les Italiens et les Français ne se sont toujours pas mis d'accord pour délimiter leur frontière respective aux abords de son sommet !

Tout le monde n'est pas d'accord non plus sur les toponymes. Certains, par exemple, mettent des traits d'union partout. Pour ma part, j'ai choisi de suivre les cartes nationales en les enlevant (exemple : Dent de Morcles). Il y a aussi des cas où il y a plusieurs noms (Oldehore, Oldenhorn ou Becca d'Audon ?).

Tentons tout de même de faire de l'ordre en Valais. Tout d'abord, il faut savoir que les noms ou adjectifs géographiques ne correspondent pas toujours aux noms ou adjectifs géologiques ni même politiques. Par exemple, la Dent d'Hérens n'est pas dans le district d'Hérens, les Hauts de Fully, dans leur partie ouest, font partie du massif des Aiguilles Rouges, et le Bietschhorn, en plein cœur du Valais, fait partie des Alpes bernoises !

Même l'hydrographie ne permet pas de délimiter à coup sûr une zone politique, géographique ou géologique. Parfois, une zone politique ou géographique est délimitée par une ligne de partage des eaux, parfois, ce sont des arêtes sommitales qui la démarquent, parfois, ce rôle est tenu par une ligne arbitraire. Certaines communes ou districts se trouvent même en plusieurs morceaux à des endroits différents sur la carte !

Je vous invite à découvrir deux cartes : la première dévoile les rivières et les lacs principaux du Valais et des zones alentour, mettant en évidence les vaux et vallées, la deuxième, très chargée, révèle les frontières des communes, des districts, du canton et du pays, montrant l'emplacement des montagnes charnières par rapport à ces frontières.

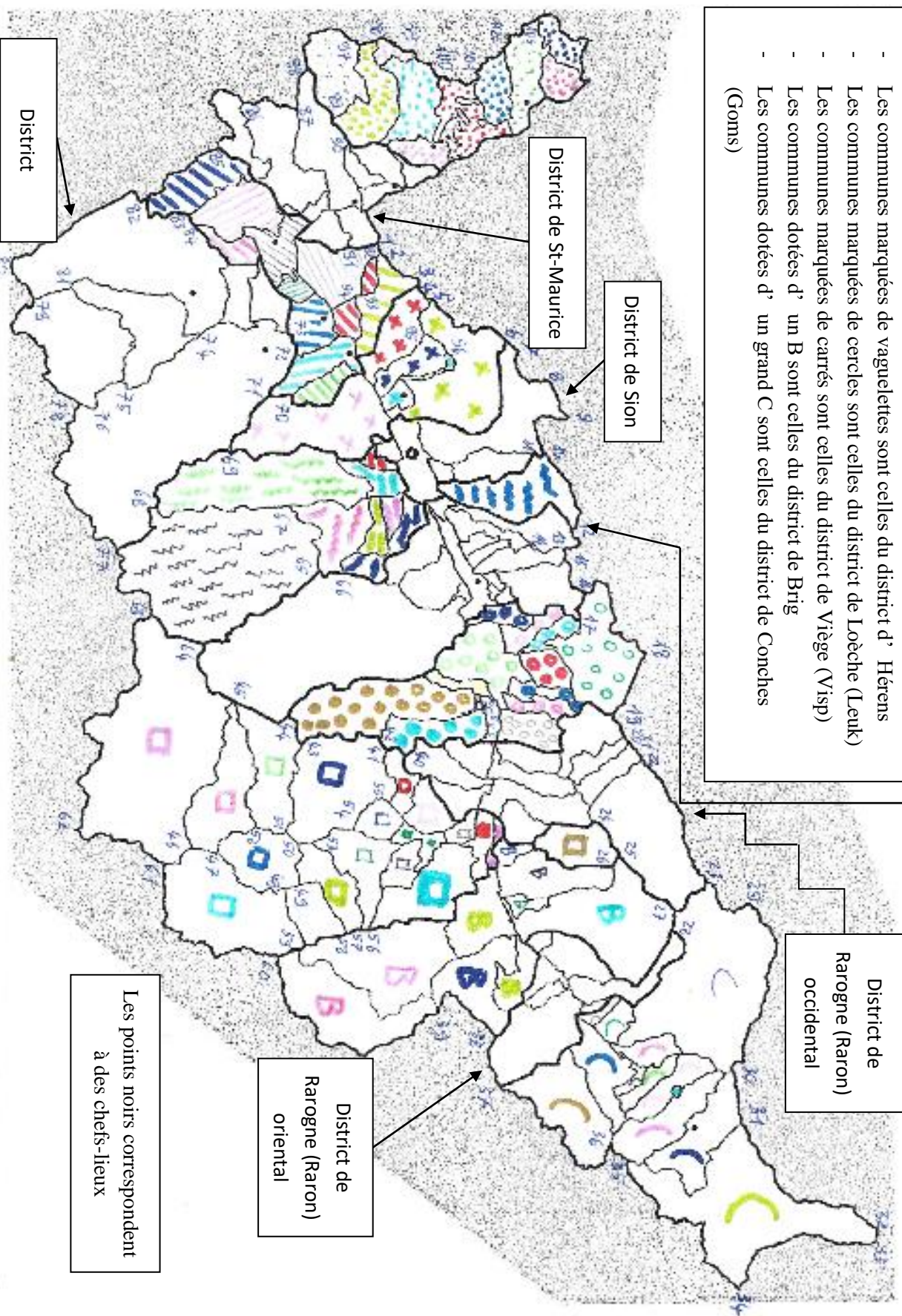


- 1 = la Vièze (**Val d'Iliez**), source : vers la Pointe de la Léchère
- 2 = la Vièze de Morgins (**Vallon de Morgins**), source : la Pointe de Chésery
- 3 = le Fosseau (**Vallon de Verne**, au sud du **Vallon de Tanay**), source : le Col de Vernay
- 4 = la Veveyse (**Vallées de la Veveyse de Châtel et de Fégire**), source : assez disparate
- 5 = l'Arve (**Vallée de Chamonix**), source : la Tête de Balme
- 6 = le Trient (**Val de Trient ou Vallée du Trient**), source (ici) : l'Eau Noire des Aiguilles Rouges
- 7 = la Salanfe (**Vallon de Van**), source : le Lac de Salanfe
- 8 = la Gryonne (**Vallon de la Gryonne**), source : le versant ouest du Signal de Culant
- 9 = la Grande Eau (**Vallée des Ormonts**), source : Les Diablerets (le massif)
- 10 = la Drance ou Dranse (**Val d'Entremont**), source : les trois Drances (ou Dranses)
- 11 = la Drance (ou Dranse) de Ferret (**Val Ferret**), source : le Grand Golliat
- 12 = la Drance (ou Dranse) d'Entremont
- 13 = la Drance (ou Dranse) d'Entremont (**Val d'Entremont**), source : le Col du Grand St-Bernard
- 14 = la Drance (ou Dranse) de Bagnes (**Val de Bagnes**), source : la Fenêtre de Durand
- 15 = la Derbonne (**Vallon de Derbon**) puis la Lizerne (**Vallon de la Lizerne**), source : La Forcla
- 16 = la Printze ou Printse (**Val de Nendaz**), source : au-dessus du Lac de Cleuson
- 17 = la Borgne (**Val d'Hérens** issu du **Val des Dix**), sources : le Lac des Dix, le Mont Collon et...
- 18 = la Lienne (**Vallon de la Lienne**), source : le Col du Rawil (ou Col du Rawyl ou Rawilpass)
- 19 = la Simme (**Simmental ou Vallée de la Simme**), source : le Glacier de la Plaine Morte
- 20 = le Buthier (**Valpelline**), source : le Glacier de Tsa de Tsan dans le **Haut Val de Bionaz**
- 21 = la Navizence, ou Navisence ou Navizance (**Val d'Anniviers**), source : le fond du **Val de Zinal**
- 22 = la Raspille et la Tièche (**Vallon de la Raspille**), source : le Glacier de la Plaine Morte
- 23 = la Gougtra (**Vallon de Moiry**), source : le Glacier de Moiry
- 24 = la Navizence, la même que le n° 21
- 25 = die Turtmäna ou la Tourtemagne (**Turtmantal ou Vallée de Tourtemagne**), source : le Bishorn
- 26 = la Lonza (**Lötschental**), source : le Langgletscher
- 27 = la Kander (**Kandertal ou Vallée de la Kander**), source : le Kanderfirn vers le Blümlisalp
- 28 = la Matter Vispa (**Mattertal ou Vallée de Zermatt ou Nikolaital**), source : disparate
- 29 = le Baltschiederbach (**Baltschiederatal**), source : le Lötschentaler Breithorn
- 30 = die Vispa ou la Viège (**Vispertal ou Val de Viège**), source : la Matter Vispa et la Saaser Vispa
- 31 = la Sesia (**Valsesia ou Val di Sesia**), source : le Mont Rose
- 32 = l'Anza (**Valle Anzasca**), source : le Mont Rose
- 33 = la Saaser Vispa (**Saastal ou Vallée de Saas**), source : le Glacier de l'Allalin et le Mattmarksee
- 34 = la Saltina (**Vallée de la Taferna**) après la Taferna, source : le massif du Simplon
- 35 = l'Ovesca (**Valle Antrona**), source : le Lac d'Antronna
- 36 = Grosses Wasser (**Zwischbergental**), source : vers le Zwischbergengenpass
- 37 = le Krummbach ou la Doveria (**Simplontal ou Val Divedro**), source : disparate
- 38 = la Diveria (en Italie), source : les rivières décrites ci-avant, la Doveria et Grosses Wasser
- 39 = la Binna (**Binntal ou Vallée de Binn**), source : l'Ohenhorn
- 40 = le Rhône (**Vallée du Rhône** après la **Vallée de Conches** ou **Gomstal** ici) : le Glacier du Rhône
- 41 = il Gonori (**Gonerli et Geretal**), source : différents affluents et glaciers des environs
- 42 = die Saane ou la Sarine (**Saanetal ou Vallée de la Sarine**), source : le Col de Sénin (Col du Saanetsch)
- 43 = la Doire de Ferret ou Doire du Val Ferret (**Val Ferret italien**), source : le Glacier de Pré de Bard



Légende :

- Les numéros correspondent aux extrémités des communes (cf. ci-contre)
- Les communes en pointillé sont celles du district de Monthey
- Les communes hachurées sont celles du district de Martigny
- Les communes marquées de croix sont celles du district de Conthey
- Les communes marquées de vagueslettes sont celles du district d' Hérens
- Les communes marquées de cercles sont celles du district de Loèche (Leuk)
- Les communes marquées de carrés sont celles du district de Viège (Visp)
- Les communes dotées d' un B sont celles du district de Brig
- Les communes dotées d' un grand C sont celles du district de Conches (Goms)



District de Sierre

District de Rarogne (Raron) occidental

District de Rarogne (Raron) oriental

Les points noirs correspondent à des chefs-lieux

District

- |  |   |
|--|---|
| 1 = la Grande Dent de Morcles                      | 52 = le Täschrhorn                            |
| 2 = la Tête Noire                                  | 53 = le Balfrin                               |
| 3 = le Grand Muveran                               | 54 = point au nord du Gabelhorn               |
| 4 = le Sommet Central du Grand Muveran             | 55 = village au sud d'Emnd                    |
| 5 = la Tête du Pacheu (pt 2798 m)                  | 56 = le Gomserschopf                          |
| 6 = point au nord du pt 3109 m des Diablerets      | 57 = la Senggschuppa                          |
| 7 = l'Oldehore (Oldenhorn ou Becca d'Audon)        | 58 = le Fletschrhorn                          |
| 8 = le Schluchhore (Schluchhorn)                   | 59 = le Weissmies                             |
| 9 = le Spitzhore (Spitzhorn)                       | 60 = le Pizzo d'Andolla (Portjengrat)         |
| 10 = point à l'ouest du Wildhorn                   | 61 = point au sud du Schwarzberg Weisstor     |
| 11 = pt 2886 m au sud du Col des Audannes          | 62 = la Ludwigshöhe                           |
| 12 = le Rohrbachstein                              | 63 = Tête Blanche                             |
| 13 = la Pointe de la Plaine Morte                  | 64 = la Dent Blanche                          |
| 14 = la Bella Lui                                  | 65 = point 3046 m au nord du Sasseneire       |
| 15 = le sommet (2935 m) du Sex Mort                | 66 = point au sud-ouest des Becs de Bosson    |
| 16 = le Schneehore (Schneehorn)                    | 67 = le Pic d'Artsinol                        |
| 17 = le Schwarzhorn                                | 68 = le Col de la Serpentine                  |
| 18 = au sud du point 2363 m de l'Ûschenegrat       | 69 = la Rosablanc                             |
| 19 = pt entre le Ferden et le Lötschegletscher     | 70 = pt 2742 m au nord-est du Lac des Vaux    |
| 20 = point à l'ouest du Kleinhockenhorn            | 71 = le Mont Gelé                             |
| 21 = le Hockenhorn                                 | 72 = point à l'ouest de la Croix de Cœur      |
| 22 = point à l'est du Sackhorn                     | 73 = point 2335 m à l'ouest de la Pierre Avoi |
| 23 = le Mittaghorn                                 | 74 = pt au sud-est de la Tête de la Payanne   |
| 24 = le Bietschrhorn                               | 75 = le Combin de Boveire                     |
| 25 = le Lötschentaler Breithorn                    | 76 = le (Grand) Combin de Grafeneire          |
| 26 = le Gredetschrhorli                            | 77 = les Pointes d'Oren                       |
| 27 = le Sattelhorn                                 | 78 = Le Sonadon                               |
| 28 = point au nord-ouest de l'Aletschrhorn         | 79 = la Pointe de Drône                       |
| 29 = la Jungfrau                                   | 80 = le Col des Angroniettes                  |
| 30 = l'Oberaarrothorn                              | 81 = la Pointe des Gros Six                   |
| 31 = le Geschinerstock                             | 82 = la Petite Fourche                        |
| 32 = le Wyss Nollen                                | 83 = le Prosécéon du Dru                      |
| 33 = l'Eggstock                                    | 84 = le Sommet Nord-Est du Six Carro          |
| 34 = point au nord du Passo dei Sabbioni           | 85 = la douane avant Barberine                |
| 35 = le Corno Cieco                                | 86 = la Pointe de la Finnive                  |
| 36 = point au NO del Angolo dei Tre Valli          | 87 = le Mont Ruan                             |
| 37 = le Passo di Cornera ou Schriegalpass          | 88 = la Dent de Barme                         |
| 38 = point au sud de l'Hillehorn (Punta Mottiscia) | 89 = pte SO de l'Arête des Lacs (Haute Cime)  |
| 39 = le Monte Leone                                | 90 = la Cime de l'Est                         |
| 40 = le Dreizehntenhorn                            | 91 = Le Diabley                               |
| 41 = point à l'ouest du Steitalhorn                | 92 = point au sud de la Tita Sèri             |
| 42 = idem que le n°41 (bien que trompeur)          | 93 = point entre La Seya et la Grand Garde    |
| 43 = le Brunneghorn                                | 94 = la Grand Garde                           |
| 44 = pt au nord du Gendarme du Weisshorn           | 95 = le Haut de Cry                           |
| 45 = le Zinalrothorn                               | 96 = le Mont à Cavouère                       |
| 46 = angle sud du Rimpfischhorn                    | 97 = pt au sud-ouest de la Grande Conche      |
| 47 = l'Allalinhorn                                 | 98 = le Col de Chésery                        |
| 48 = village au sud de Saas-Grund                  | 99 = le Pas de la Vouerca                     |
| 49 = village au nord de Saas-Grund                 | 100 = le Cheval Blanc                         |
| 50 = point à l'ouest du Gremshorn                  | 101 = la Tête du Tronchet                     |
| 51 = le Nadelhorn                                  | 102 = Le Linleu                               |
|  | 103 = la Dent du Vélan                        |

## La façon dont je décris chaque sommet ci-après

Chaque fois que je décris une montagne, je donne jusqu'à douze éléments à son sujet :

### 1. Son portrait :

J'indique sa forme (du moins celle de l'entité supérieure) parmi la palette suivante :

- **aiguille** : montagne en forme de tour dont le sommet est pointu  
(comme la Dent du Géant, 4012 m, ci-contre, en haut à droite)



- **cône** : montagne qui se diffère d'une aiguille de par ses pentes moins raides  
(comme la Pointe de Tsavolire, 3026 m, ci-contre, au centre gauche, vers le bas)



- **tétraèdre** : montagne à trois arêtes bien définies  
(comme le Grand Laget, 3133 m, ci-contre, au centre et à droite)



- **pyramide** : montagne à au moins quatre arêtes bien définies  
(comme le Grand Chavalard, 2901 m, ci-contre, en haut à gauche)



- **prisme** : montagne en forme de pilier aux arêtes définies et sommet en arête  
(comme le Mont Cervin, 4478 m, ci-contre, en haut et au centre)



- **mur** : montagne à deux faces opposées nettement plus larges que les autres  
(comme Le Buet, 3096 m, ci-contre, à gauche et vers le haut)



- **flèche** : montagne en forme de mur dont le sommet dépasse en pointe  
(comme La Ruinette, 3875 m, ci-contre, au centre)



- **dôme** : montagne présentant l'aspect d'une grosse bosse  
(comme le Mont Blanc, ~4810 m, ci-contre, en bas à gauche)



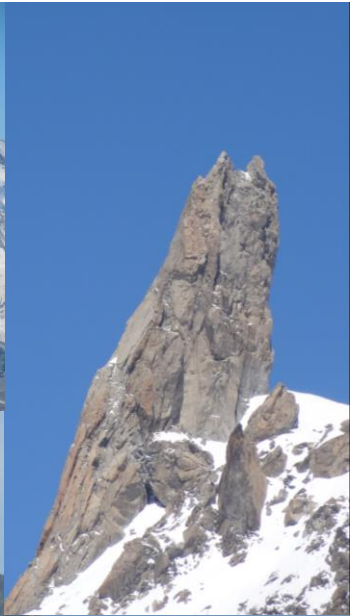
- **épaule** : simple détachement ou bordure d'un massif montagneux  
(comme le sommet de gauche du Mont Blanc, le Mont Blanc de Courmayeur, ci-contre)



- **excroissance** : montagne de forme indéfinissable, particulière  
(comme la Tita Sèri, 2850 m, ci-contre, en bas à droite)







Bien sûr, ces formes ne sont qu'approximatives et il arrive que deux montagnes que je décris comme ayant la même forme aient en réalité un aspect plutôt différent. Je ne parle pas du volume de la montagne qui pourtant serait aussi un trait fortement caractéristique, parce que la notion est trop difficile à définir.

Je décris également le style de milieu général des derniers mètres d'ascension (seulement par la voie normale et sans tenir compte du socle qui est toujours rocheux) :

- boisé (s'il y a des arbres)
- gazonné (s'il y a plus d'herbe que de cailloux)
- rocailleux (s'il y a plus de cailloux que d'herbe ou s'il y a un pierrier)
- rocheux (si la roche est à nue, compacte et appelle donc souvent à de l'escalade)
- enneigé (si de la neige se maintient en été ; je précise parfois s'il s'agit d'un névé)
- englacé (s'il s'agit d'une crête rocheuse de haute montagne exigeant l'usage des crampons)
- glaciaire (lorsqu'on est en présence à la fois de glace et de neige superposée).

J'y ajoute l'altitude du ou des point(s) culminant(s) d'après les dernières données officielles connues. Ces données ne sont pas toujours exactes et seraient sûrement revues à la hausse ou à la baisse si des mesures précises étaient refaites. Il faut dire qu'entre le fait que le point coté n'est pas toujours le point ultime de la montagne, le fait que les mesures sont parfois anciennes et/ou moins précises, et le fait que les montagnes évoluent (il y a l'érosion qui les détruit petit à petit mais aussi, dans certaines régions, des surrections visibles de l'ordre de 0,5 à 1,5 mm/an, sans parler du fait que l'épaisseur des calottes neigeuses varie), les chiffres sont relatifs...

Certaines fois, il n'est pas aisé d'identifier si le sommet atteint est vraiment la cime principale. Dans certains cas, le sommet est double, dans d'autres, un même nom désigne à la fois l'ensemble du chaînon et le sommet culminant. Pour clarifier les choses, je précise entre parenthèses (en titre) les points vraiment atteints, à moins que seul le point culminant fût fait.

## **2. Son nom :**

J'indique la (les) hypothèse(s) d'origine du (des) nom(s) du sommet et de sa (leur) traduction (si je ne précise pas que l'article est toujours associé au nom, c'est qu'il n'est pas écrit sur les cartes nationales).

Parfois les explications étymologiques permettent de donner un surnom à la montagne ou de la nommer de façon plus significative...

À propos des titres :

- Je présente toujours la montagne avec un article dont la première lettre est en majuscule (sauf lorsqu'elle a un « prénom » comme Pollux), l'article étant ensuite en minuscule dans le texte, à moins d'être reconnu officiellement par les cartes nationales.
- Je précise entre parenthèses les points atteints lorsque le sommet n'est pas unique ou qu'une confusion est possible, comme signalé plus haut.
- Lorsque le sommet décrit est à cheval sur deux (ou plus) régions linguistiques (et même dans d'autres cas), je précise ses deux (ou trois...) noms en les séparant d'une barre oblique. Dans ce cas, je n'écris que les noms principaux, détaillant les autres dénominations en-dessous dans le texte (question de concision...), lorsqu'il y en a et que j'en ai connaissance.



### **3. Sa hauteur de culminance (parfois seulement) :**

J'indique la hauteur de culminance du point culminant en mètre, tout en précisant à partir de quel lieu a été calculée cette dénivellation. C'est ce que certains ouvrages nomment par anglicisme « proéminence ». Je précise cette valeur uniquement lorsqu'elle atteint au moins 250 m ou si cela permet de comprendre pourquoi j'ai classé le sommet en question en tant que sommet secondaire (titre souligné en pointillé) ou en tant que sommet principal (titre souligné simplement). De ce fait, si cette rubrique n'apparaît pas, c'est que la hauteur de culminance n'est pas significative, du moins inférieure à 250 m.

Rappelons ici, pour plus de clarté, que :

- Les chaînons ou chaînes (les groupes dominés par un sommet capital comportant plusieurs points reconnus entre deux passages eux aussi reconnus) sont soulignés deux fois en titre.
- Les sommets principaux (ceux ne comportant qu'un seul point reconnu entre deux cols officiels) et les sommets capitaux (qui, dans les deux cas, ont une hauteur de culminance d'au moins 30 mètres) sont soulignés une fois en titre.
- Les sommets secondaires (ceux qui ont une hauteur de culminance de moins de 30 mètres et sont donc le plus souvent des antécimes) sont soulignés en pointillé en titre.
- Les sommets n'étant que des points cotés sur les cartes, sans autres reconnaissances particulières, et faisant partie d'un alpage, d'un coteau, d'un village ou d'un mayen, sont absents de mon album, puisque je ne les considère pas comme étant des montagnes. Par exemple, je retiens la colline de Valère ou le point coté à 2654 m sur le Chavalard (je parle alors de « Point 2654 ») mais pas le point coté à 974 m (je parle dans ce cas de « point 974 m »), muni d'une croix, dans le village de Vex.

### **4. Son isolement topographique (parfois seulement) :**

J'indique le rayon de dominance du sommet en kilomètre, tout en précisant la montagne qui la dépasse ou l'égale à cette distance. C'est ce que certains ouvrages nomment par anglicisme « dominance ». Comme pour la hauteur de culminance, je prends la peine d'ajouter ce trait caractéristique seulement dans certains cas significatifs, soit lorsque l'isolement topographique est d'au moins 10 km.

Évidemment, le choix d'une valeur limite (ici 10 km, plus haut 250 m, plus haut encore 30 m) est totalement arbitraire. L'UIAA, elle, a choisi aussi la valeur limite de 30 m pour la hauteur de culminance, mais elle n'est pas toujours cohérente... D'autres situent cette limite à 100 m ou 20 m... Tous les sommets que je considère comme étant à part entière des montagnes ont au moins 30 mètres de hauteur de culminance (sauf erreur d'évaluation...).

De la même manière, je pourrais décrire sans fin toute une série d'autres éléments à propos d'une montagne (ses températures moyennes annuelles, sa faune, sa flore, si elle se trouve en zone protégée ou non, etc.). Comme pour tout, il faut des limites... Je ne me prive cependant pas de rajouter quelques connaissances intéressantes supplémentaires (comme le fait que la montagne soit la source d'une rivière connue par exemple) à certaines occasions (mais alors, je le fais sous le paragraphe « spécificité », voir ci-après, éventuellement sous le paragraphe « portrait »).

## 5. Ses dangers :

J'indique ensuite les dangers dits « objectifs » présents sur la voie normale :

- rares chutes de pierres (un ou plusieurs cailloux peuvent nous atteindre depuis le haut, mais ça arrive rarement, par exemple par mécanisme de défense des bouquetins ; un casque n'est donc pas nécessaire, mais il faut toujours être vigilant) ;
- chutes de pierres (des cailloux tombent régulièrement, surtout en cas d'alternance de gel et dégel ; ceci signifie qu'un casque est nécessaire et qu'il faut prêter une attention particulière à l'horaire pour éviter les effets du rayonnement solaire) ;
- crevasses (ceci signifie qu'il faut maîtriser le sauvetage, mieux, l'autosauvetage, avoir le matériel adéquat et tester le terrain) ;
- chutes de séracs (une partie du glacier peut se détacher depuis le haut ; ceci signifie qu'il faut fuir le plus possible ces zones et rester vigilant) ;
- corniches (seulement si elles sont permanentes, donc présentes en été aussi, et susceptibles de provoquer la mort si elles cèdent sous notre poids ; ceci signifie qu'il faut s'en éloigner ou s'autoassurer avant de tester le terrain) ;
- avalanches (elles aussi ne sont pas annoncées si elles sont saisonnières ; elles représentent un risque dès que la pente dépasse 30–35° et sont donc sous-entendues pour toutes les courses de niveau S3/T3 en saison froide ; quoiqu'il en soit, ceci implique qu'il faut observer les bulletins d'avalanches, maîtriser le sauvetage, mieux, l'autosauvetage, avoir le matériel adéquat et analyser le terrain) ;
- fortes pentes (pentes glacées, enneigées, pierreuses ou herbeuses, exposées, allant de 40–45° à 70–75° et qui peuvent donc conduire à une chute irrattrapable en cas de glissade ; ceci signifie qu'il ne faut pas y traîner tout en maîtrisant ses mouvements et/ou connaître et utiliser une technique sûre et du matériel adéquat) ;
- parois (pentes glacées ou rocheuses, exposées, de plus de 75° voire déversantes, exigeant forcément une escalade ; ceci signifie qu'il faut être encordé, à moins qu'il s'agisse d'un court passage relativement facile, et donc connaître et maîtriser les techniques d'assurance et le matériel technique d'escalade) ;
- aucun (si les dangers énumérés ci-dessus ne sont pas du tout significatifs en restant sur la voie normale et en ne s'y aventurant pas en hiver, du moins dans les Alpes).

Je ne peux évidemment pas indiquer les dangers objectifs variables (vent, froid, orage etc.), ni les dangers subjectifs dépendant de chacun (fatigue, manque d'entraînement et/ou d'acclimatation, matériel et/ou habillement inadapté(s), inexpérience, hypo-glycémie, déshydratation, vertige, prises de médicaments ou d'alcool...). Je n'indique pas non plus le risque d'avoir le mal des montagnes, puisque bien qu'il ne varie pas avec la météo, il n'est pas défini à partir d'une altitude fixe et dépend de l'acclimatation et/ou de la condition physique des gens.

Si j'ai fait la montagne par une ou plusieurs autre(s) variante(s) que la voie normale, je précise parfois les nouveaux dangers objectifs correspondants entre parenthèses. Que je l'ai faite par la voie normale ou non, je décris toujours la montagne par sa voie normale et les rubriques « dangers », « difficulté » ou « itinéraires » sont toujours liés à la voie normale en été. Cela ne m'empêche pas d'évoquer qu'il y a d'autres voies possibles ou de parler d'un second itinéraire classique ou d'une traversée souvent parcourue lorsqu'ils sont intéressants ou que je les ai faits.

## 6. Sa région :

J'indique la (les) commune(s), le (les) district(s) ou le (les) départements ou arrondissement(s) et le (les) canton(s), voire le (les) pays touchant le point culminant. J'ajoute le massif dans lequel il se situe d'après des critères strictement géographiques, donc ni politiques (par exemple, les Alpes vaudoises sont aussi en Valais), ni géologiques (par exemple, le massif des Aiguilles Rouges ne désigne pas, ici, toutes les montagnes sur le socle des Aiguilles Rouges mais uniquement l'ensemble des sommets en face de Chamonix).

J'ajoute souvent une photo de la région, montrant des sommets voisins. Le tracé, les cols et les sommets directement liés à la montagne décrite sont en principe mis dans la couleur de la zone où se situe celle-ci, que ce soit en titre ou sur les images (**brun** : Alpes vaudoises ; **rouge** : Alpes bernoises ; **orange** : Alpes valaisannes orientales et centrales ; **vert** : Alpes valaisannes occidentales ; **bleu** : massif du Mont Blanc ; **violet** : massifs des Aiguilles Rouges, du Giffre et du Chablais ; **rose** : autres massifs), mais pas dans le reste du texte. Par contre, les arêtes, les cours d'eaux, les glaciers, les refuges, les lacs, les tours, les combes, les alpages, les versants, les vires, les couloirs et autres spécificités topographiques ne sont pas mis dans une couleur particulière.

Sauf pour les sommets en-dehors des Alpes occidentales suisses, les régions sont réparties ainsi :

Alpes vaudoises (Diablerets, Muverans, Leysin...)

Alpes fribourgeoises (Moléson, Vanils...)

Alpes bernoises (Hautes Alpes calcaires alémaniques, massif de l'Aar...)

Alpes tessinoises, partie ouest des Alpes lépontines (Monte Leone, Bortelhorn...)

Alpes valaisannes (Val d'Entremont, Val d'Hérens, Val d'Anniviers, Vallée de Zermatt...)

Alpes uranaises (Gross Furkahorn, Pilatus...)

massif du Giffre dans les Alpes du Chablais (Haut-Giffre, Dents du Midi...)

massif du Chablais dans les Alpes du Chablais (Chablais français, Chablais suisse...)

massif des Aiguilles Rouges (Aiguilles Rouges, Mont de l'Arpille...)

massif du Mont Blanc (Aiguille d'Argentière, Mont Blanc, Aiguille Verte, Grandes Jorasses...)

Certaines régions sont bilingues voire trilingues et les noms des montagnes s'en ressentent. J'indique toujours le nom de la montagne dans ces différentes langues officielles. Concernant les noms germanophones, la forme la plus simple, indépendamment de la grammaire allemande, est utilisée pour les terminaisons variables (sauf pour les autres éléments comme les rivières). Ainsi, j'écris « das Gross Grünhorn » ou « Gross Grünhorn » et non « das Grosse Grünhorn » ou « Grosses Grünhorn » comme l'usage du bon allemand le voudrait et comme on peut le voir sur certaines cartes (à noter que celles-ci ne sont souvent pas cohérentes).

## 7. Son accès :

J'indique le (ou les) cheminement(s) possible(s) à suivre depuis la plaine (ou le plateau) la (le) plus proche jusqu'à l'endroit où l'escalade ou la randonnée commence (c'est-à-dire jusqu'au dernier endroit où l'on peut laisser un moyen de transport motorisé).

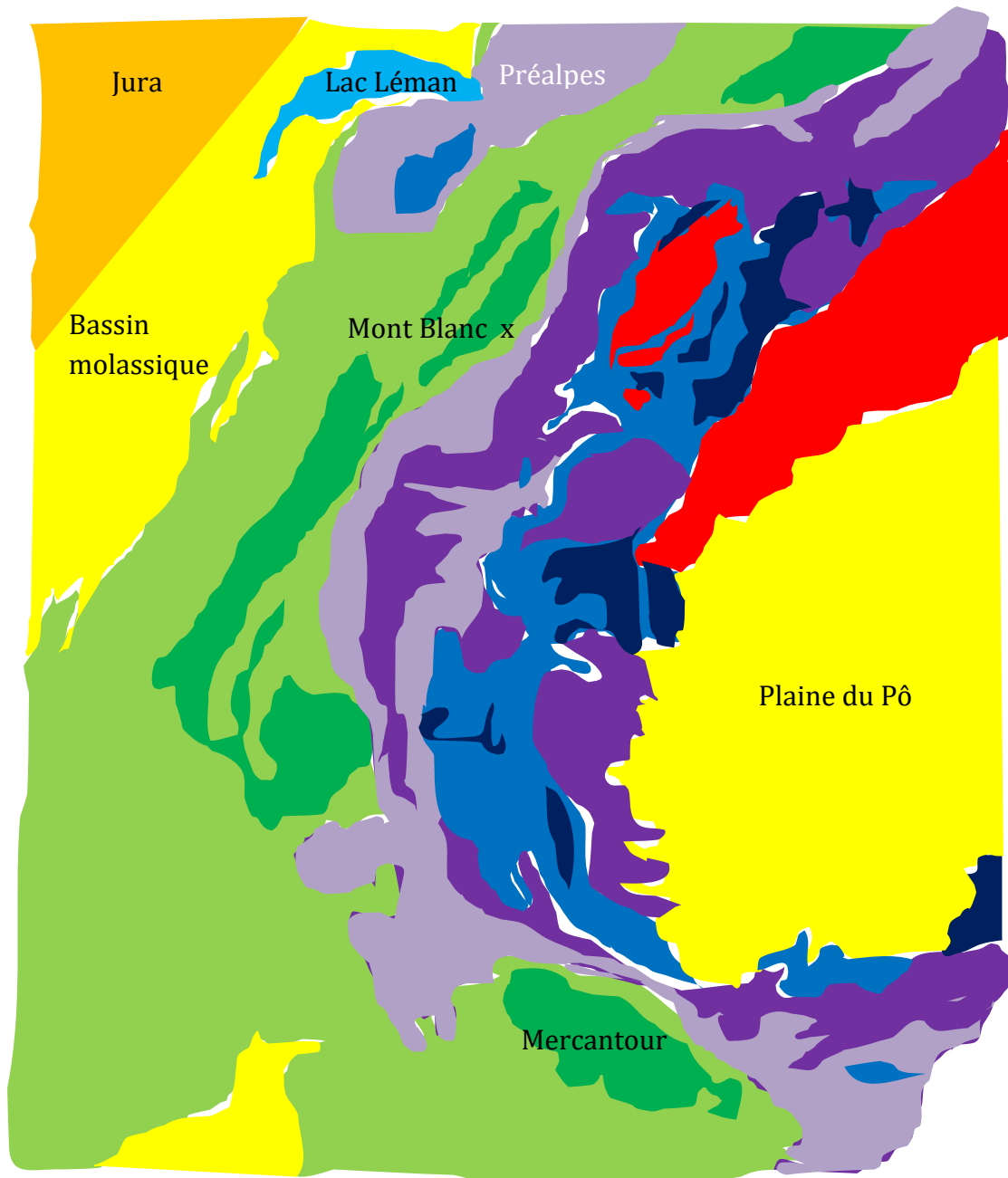
Lorsque l'ascension d'un sommet se fait sur deux jours (ou plus), parce qu'elle compte une 1<sup>re</sup> étape jusqu'au refuge par exemple, puis une 2<sup>e</sup> étape jusqu'au sommet et retour, je précise le temps moyen à prévoir sur chaque journée, sans préciser l'itinéraire à suivre au-delà du refuge. La difficulté des itinéraires est décrite dans deux autres paragraphes (voir ci-après).

## 8. Sa géologie :

J'indique le massif géologique du sommet (ici les Alpes bernoises désignent donc l'ensemble du Coude du Rhône au Glacier du Rhône par exemple). Je précise le socle géologique, la nappe de recouvrement (s'il y en a une), le type de roche dominant et quelques particularités orographiques lorsqu'elles me sont connues et que je les juge intéressantes.

Petit résumé (très grossier...) de l'histoire alpine (au cas où ça peut aider...) :

- Les Alpes sont issues du rapprochement de la plaque adriatique (= Apulie) contre la plaque eurasiennne (= Europe), il y a plus de 40 millions d'années. Les plis et les soulèvements datent donc de cette période (ou des périodes qui ont suivi). Par contre, les roches elles-mêmes sont souvent soit plus anciennes (elles peuvent faire partie de chaînes plus anciennes situées plus ou moins aux mêmes emplacements) soit transformées au cours de cette époque (c'est ce qu'on appelle des roches métamorphiques, par opposition aux roches magmatiques issues des profondeurs de la planète et aux roches sédimentaires issues des dépôts en surface).
- Les plaques (européenne et apulienne) se sont tantôt éloignées (pour former un socle océanique composé de gabbro et de basalte), tantôt rapprochées (pour former des plis et un socle continental moins dense et moins sombre, composé de gneiss et de granite).
- On a, du nord au sud : le continent européen, l'océan valaisan (plaine du Rhône), le microcontinent briançonnais (péninsule rattachée à l'Ibérie), un océan liguro-piémontais (cœur des Alpes valaisannes), puis un microcontinent adriatique (= nappe austro-alpine, nappe de la Dent Blanche) et la nappe sud-alpine (en Italie).
- En marge des océans ou mers, d'énormes couches de sédimentations se sont accumulées ainsi que des coulées sous-marines (à la base de calcaire, de calcschiste...).
- Les couvertures de la zone méridionale (Apulie, continent adriatique, nappe austro-alpine) ont été déplacées jusque dans les Préalpes, par-dessus la zone externe (continent européen, nappe helvétique), si bien que certaines parties sont constituées de plusieurs couvertures voire d'un renversement de couches (Grand Chavalard) et que d'autres ne sont pourvues que du socle (Dent Blanche).
- Les montagnes conservent assez facilement des formes similaires lorsqu'elles ont un même faciès géologique : les sommets granitiques sont souvent très aigus, les sommets gneissiques sont souvent triangulaires et striés comme un accordéon, les sommets calcaires sont souvent étagés avec des grottes...



## Alpes

### **Zone externe :**

- Couverture sédimentaire = calcaire de l'Helvétique (continent européen)
- Socle = granite et gneiss (socle du continent européen)

### **Zone méridionale :**

- Couverture sédimentaire = conglomérat du Mont Dolin uniquement
- Socle = gneiss de la nappe de la Dent Blanche (Apulie)

### **Zone interne :**

- Couverture sédimentaire = Pennique inférieur (ancien Océan Valaisan)
- Socle = Pennique moyen (continent dit Briançonnais)
- Sédiments océaniques = Pennique supérieur (océan dit Piémontais)
- Ophiolites = Pennique supérieur (socle de l'Océan Piémontais)



## 9. Sa difficulté :

J'indique le niveau de difficulté auquel il faut s'attendre pour gravir les voies décrites (en principe la voie normale, si rien n'est précisé).

Cette catégorie est particulièrement compliquée à définir, autant pour moi que pour les professionnels. Personne n'est à 100% d'accord sur le sujet, et les cotations changent selon les époques, les pays, les conditions, etc.

J'ai jugé bon de tout revoir le système officiel des cotations pour y mettre un peu d'ordre. Je vous propose d'abord un aperçu de quelques échelles de difficultés officielles puis des explications quant à ma façon d'évaluer une course.

### **Aperçu des échelles officielles et courantes des difficultés :**

Les associations d'alpinistes, comme l'UIAA, ont tendance à utiliser une cotation globale pour la difficulté. Par exemple, si une ascension se passe en haute montagne, sans escalade, elles jugent que le niveau est facile, et utilisent le symbole F. De même, une ascension en moyenne montagne, avec une paroi rocheuse passable sans corde mais peu engageante pour la plupart des non habitués, est cotée F (avec ou sans signalisation de la difficulté du passage rocheux).

A partir de mon exemple, vous devez comprendre que les alpinistes ont non seulement tendance à globaliser la difficulté d'une ascension, mais que les plus durs sommets de moyenne altitude (2500 m par exemple) équivalent aux plus faciles montagnes de 4000 m d'altitude (parce que ces dernières exigent, en théorie, l'utilisation de la corde et d'être accompagné(e) d'une personne initiée au domaine glaciaire).

Vous comprenez donc également que l'échelle de difficulté globale de l'UIAA ne commence pas au niveau F (facile), puisque ce niveau correspond déjà à l'usage d'une corde. En fait, les cotations globales officielles vont de T1 à T6 pour les randonnées en moyenne montagne (anciennement avec les mentions P pour piétons, PE pour piétons expérimentés et RE pour randonneurs expérimentés) et de F à EDx pour les courses de haute montagne ou pour les randonnées à ski (voir les tableaux récapitulatifs).

Bien sûr, ces cotations globales sont établies d'après plusieurs critères (engagement, difficulté technique, effort, longueur de la partie la plus raide, niveau d'escalade...). Elles correspondent aussi toujours au niveau technique minimal à avoir et ne reflètent pas la difficulté éprouvée par les participants, puisque celle-ci dépend des conditions météorologiques, des conditions physiques et psychiques, de l'expérience, etc.

Sur les tableaux suivants, il est possible de mieux comprendre les différents degrés de difficulté sur rocher d'abord, à ski ensuite. On pourrait encore étendre les explications sur les cotations définissant l'exposition (désormais désuètes), celles indiquant la qualité de l'équipement en place (peu fiable dans le temps), celles concernant l'escalade en glace ou le dry tooling (trop peu utiles ici), voire d'autres qui me paraissent tout aussi superflues. Je m'arrêterai donc à ces deux notions pour ensuite faire une présentation des cotations globales de difficulté (c'est-à-dire celles tenant compte de l'ensemble de la course, intégrant à la fois les difficultés en escalade et les difficultés en neige lorsque les deux éléments se succèdent sur une même course).

Escalade française	Explication de ces cotations en rocher
<b>1a</b>	<b>montée</b> avec appui d'une main possible ou souhaité (escalier)
<b>1b</b>	<b>équilibre</b> à établir en écartant les mains (pente avec cailloux)
<b>1c</b>	<b>appui</b> des mains nécessaire pour monter (échelle ou blocs)
<b>2a</b>	<b>élévation</b> ponctuelle à l'aide des mains (petit mur à passer)
<b>2b</b>	<b>ascension</b> où une main suffit (encordée pour les hésitants)
<b>2c</b>	<b>hissage</b> avec alternance de trois membres (délicat sans corde)
<b>3a</b>	<b>grimpe</b> avec mains et plante des pieds (avec corde en général)
<b>3b</b>	<b>grimpée</b> avec prises pour pieds <i>ou</i> pour mains plus fines
<b>3c</b>	<b>grimpe</b> pentue avec prises pour pieds <i>et</i> pour mains petites
<b>4a</b>	<b>varappe</b> pentue avec recherche des prises (faciles)
<b>4b</b>	<b>escalade</b> très raide avec recherche de prises (faciles)
<b>4c</b>	<b>escalade quasi verticale</b> avec recherche de prises (moyennes)
<b>5a</b>	<b>escalade verticale</b> avec recherche de prises petites ou musclées
<b>5b</b>	<b>escalade verticale parfois déversante</b> , recherche de prises
<b>5c</b>	<b>escalade verticale ou déversante, athlétique</b> , prises fines
<b>6a</b>	<b>escalade verticale ou en dévers</b> , prises fines et éloignées
<b>6b</b>	<b>escalade verticale ou en dévers, athlétique</b> , peu de prises
<b>6c</b>	<b>jeté</b> du corps avec une posture fluide et changeante
<b>7a</b>	<b>mouvement extrême</b> , mais ce n'est que le début (7b, 7c, 8a...) !
Escalade (UIAA)	Explication de ces cotations en rocher
I, II, III	correspond à un 1c, 2, 3 français
IV	correspond à un 4a voire 4b français
V-	correspond à un 4c ou 4c+ ou 5a français, ancien IV+
V	correspond à un 5a voire 5b français, ancien V- français
V+	correspond à un 5b français, ancien V français
VI-	correspond à un 5b+ ou 5c français, ancien V+ français
VI	correspond à un 5c ou 6a français, ancien VI- français
VI+	correspond à un 6a ou 6a+, ancien VI français
VII	correspond à un 6b ou 6c français, ancien VI+ français
ED	course extrêmement difficile (escalade du 6b au 7a)
EDx	course abominable (escalade en 7b voire plus)

Attention à ne pas confondre les chiffres romains de la colonne de gauche avec ceux utilisés pour signaler l'engagement d'une montagne (plus guère utilisés). « I » signifie dans ce cas que le rapatriement en cas d'accident est très facile, alors que ci-dessus il correspond au 1<sup>er</sup> niveau où l'on s'aide des mains pour monter (ce qui n'a rien à voir).

Notons également que le niveau EDx (extrêmement difficile étendu) correspond souvent au niveau ABO (abominable) que l'on trouve aussi dans la littérature alpine. Ce niveau n'est de toute façon pas le mien ; il n'apparaît donc pas dans mon album.

Signalons encore que les - et les + servent toujours à modifier une difficulté vers le bas, respectivement vers le haut. Un symbole suivi d'un - se veut différent du symbole inférieur suivi d'un + (et pareillement pour un symbole suivi d'un + vis-à-vis d'un symbole supérieur suivi d'un -). De ce fait un 3a+ est inférieur à un 3b-, par exemple.

Niveau de ski	Explication de ces cotations pour des pentes skiables
<b>S1.1</b> ou S1 (01–10°)	<b>replat</b> , terrain quasiment plat
<b>S1.2</b> ou S1 (10–15°)	<b>plaine</b> légèrement penchée, route forestière par exemple
<b>S1.3</b> ou S1 (15–20°)	<b>inclinaison</b> peu raide, piste de ski facile par exemple
<b>S2.1</b> ou S2 (20–25°)	<b>versant</b> assez vaste mais un peu raide ou terrain vallonné
<b>S2.2</b> ou S2 (25–28°)	<b>côte</b> plus redressée, pour d'assez bons skieurs
<b>S2.3</b> ou S3 (28–30°)	<b>rampe</b> bien redressée, exigeant une bonne technique de ski
<b>S3.1</b> ou S3 (30–33°)	<b>talus</b> plutôt raide, piste noire d'une station par exemple
<b>S3.2</b> ou S3 (33–35°)	<b>déclivité</b> assez raide, piste noires les plus raides des stations
<b>S3.3</b> ou S4 (35–38°)	<b>raidillon</b> assez raide, très bonne technique de ski exigée
<b>S4.1</b> ou S4 (38–43°)	<b>pan</b> assez raide, peu exposée (ou pas mal si pente de 35°)
<b>S4.2</b> ou S4 (43–45°)	<b>face</b> raide, peu exposée (ou fortement si pente de 35°)
<b>S4.3</b> ou S5 (45–47°)	<b>pente raide</b> , assez exposée (ou fortement si 40° de pente)
<b>S5.1</b> ou S5 (47–48°)	<b>pente bien raide</b> , exposée (ou fortement si 40° de pente)
<b>S5.2</b> ou S5 (48–50°)	<b>pente très raide</b> , exposée (ou fortement si 40° de pente)
<b>S5.3</b> ou S6 (50–55°)	<b>pente extrêmement raide</b> , souvent très exposée
<b>S5.4</b> ou S6 (55–60°)	<b>pente ultra raide</b> avec forte exposition
<b>S5.5</b> ou S7 (60–65°)	<b>pente abominablement raide</b> , avec saut en terrain exposé
<b>S5.6</b> ou S7 (65–70°)	<b>pente quasi verticale</b> , avec saut en terrain très exposé

A partir des tableaux précédents, on peut mieux comprendre les cotations globales :

Course (UIAA)	Explication de ces cotations globales en montagne
<b>T1</b>	<b>randonnée</b> , chemin bien balisé (ancien P), aucune escalade
<b>T2</b>	<b>randonnée de montagne</b> , moins confortable (ancien PE), chemin pas toujours bien tracé mais tout de même balisé
<b>T3</b>	<b>randonnée difficile</b> (ancien PE), demandant parfois de s'équilibrer avec les mains
<b>T4</b>	<b>itinéraire alpin</b> , utilisant parfois les mains (ancien PE+), avec un chemin pas toujours tracé ni évident
<b>T5</b>	<b>itinéraire alpin exigeant</b> , escalade dans le II (ancien RE), souvent sans chemin et exposé
<b>T6</b>	<b>itinéraire alpin difficile</b> , escalade dans le II/III (ancien RE), en principe sans chemin et très exposé
<b>F</b>	course <b>facile</b> (niveau d'escalade <i>maximum</i> de 2 français et/ou des pentes glaciaires allant jusqu'à 35°)
<b>PD</b>	course <b>peu difficile</b> (niveau d'escalade <i>jusqu'à</i> 3a et/ou des pentes glaciaires de 35–45°)
<b>AD</b>	course <b>assez difficile</b> (escalade dans le IV, 4a pour AD- et 4c pour AD+, et/ou des pentes glaciaires de 40–55°)
<b>D</b>	course <b>difficile</b> (escalade dans le V, 5a pour D- et 5c pour D+, et/ou des pentes glaciaires de 50–70°)
<b>TD</b>	course <b>très difficile</b> (escalade dans le VI, 5c(+) pour TD- et 6a+ pour TD+, et/ou des pentes de 65–80°)

L'échelle va actuellement plus loin : ED-, ED, ED+ et EDx (ED4, ED5...).

## Explications de ma façon de noter les difficultés :

Contrairement à ce que l'on a vu jusqu'ici, pour ma part, chaque montagne a sa propre difficulté (variable selon les conditions et les personnes) et il est impossible de coter de façon identique deux sommets. Je pense en effet que si on s'essayait à l'exercice, il faudrait 21 critères, eux-mêmes subdivisés en sept degrés différents chacun (nul - faible - modéré - marqué - sévère - très sévère - extrême), ce qui donne un nombre de combinaisons possibles quasiment équivalent au nombre de montagnes existantes. Voici, d'après moi, ces 21 critères dont les degrés sont souvent quantifiés à l'aide de valeurs ou d'unités officielles :

Il y a tout d'abord les difficultés techniques, liées au matériel et aux connaissances nécessaires pour atteindre un sommet et en redescendre par une voie donnée (si connue à l'avance) :

- L'escalade rocheuse : cotations < 1c, de maximum 2c ou 3c ou 4c ou 5c ou 6c, ou plus de 6c ;
- L'escalade sur glace : grade 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 ou 7 ;
- L'escalade mixte : degré M1 ou M2 ou M3 ou M4 ou M5 ou M6 ou M7 ;
- L'escalade artificielle : 0, maximum A0 ou A1 ou A2 ou A3 ou A4 ou A5 ou A6 ;
- Le niveau de randonnée : maximum T1 ou T2 ou T3 ou T4 ou T5 ou T6, ou pire (T6+) ;
- Les rappels nécessaires : 0, maximum 1 ou 3 ou 5 ou 12 ou 20, ou plus de 20 rappels ;
- L'usage de la corde : inutile, confort, glacier, moulinette, une longueur, à plusieurs ou pire ;

Il y a ensuite les difficultés physiques, liées aux dimensions physiques du sommet en question :

- La longueur du trajet : 0 m, maximum 1 ou 3 ou 5 ou 12 ou 20 km, ou plus de 20 km ;
- Sa durée moyenne : 0 h, maximum 1 ou 3 ou 5 ou 12 h, ou 2 jours, ou plus de 2 jours ;
- Son dénivelé : 0 m, maximum 100 ou 300 ou 500 ou 1200 ou 2000 m, ou plus de 2000 m ;
- Sa pente moyenne : 0°, maximum 10° ou 30° ou 50° ou 90°, déversant, ou sous un toit ;
- L'excès/déficit de température : 0 °C, il faut 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 couches d'habits, ou extrême ;
- L'altitude sur la mer : < 100 m, maximum 1000 ou 3000 ou 5000 ou 6000 ou 7000 m, ou plus ;
- La force des bras demandée : 0 N, faible, modéré, marqué, sévère, très sévère ou extrême.

Il y a enfin les difficultés psychologiques, liées aux aspects environnementaux et humains :

- Le vide sur le trajet : aucun, maximum 5 ou 10 ou 20 ou 50 ou 200 ou plus de 200 m ;
- Les risques : 0, faibles (X1), modérés (X2), marqués (X3), sévères (X4), pires (X5) ou continus ;
- L'exposition : 0, faible (E1), modérée (E2), marquée (E3), sévère (E4), pire (E5) voire plus (E6) ;
- L'engagement : 0, faible (I), modéré (II), marqué (III), sévère (IV), très sévère (V) ou pire (VI) ;
- La solitude : aucune, extrêmement rare, rare, épisodique, aléatoire, fréquente ou permanente ;
- Les conditions : sèches, bouchées, venteuses, glissantes, pluvieuses, multiples ou extrêmes ;
- L'isolement : 0, faible, modéré, marqué, sévère, très sévère ou extrême.

On voit bien qu'avec un tel panel de paramètres, il est très fastidieux de coter un itinéraire montagneux. Et quand bien même on arrivait à le faire, la cotation obtenue serait peu compréhensible et serait si unique qu'elle ne permettrait pas de comparaisons. Par exemple, la voie normale du Grand Chavalard par temps sec estival deviendrait :

2a - 0 - 0 - 0 - T3 - 0 - 0 /

8,6 km - 5h - 1020 m - 10° - 1 couche - < 3000 m - faible /

< 5 m - X1 - E1 - I - épisodique - sèches - marqué

Bref, cela n'a pas de sens et certaines données peuvent beaucoup fluctuer sur le parcours.

En ne tenant pas compte des variations ni de tous les paramètres, il est toutefois possible de généraliser et ainsi obtenir des « catégories » de difficultés. Je propose que l'on omette certains critères pour en privilégier d'autres. En effet, en précisant le niveau d'escalade rocheuse d'une course en montagne, on sous-entend en même temps la quantité de force des bras exigée ou le niveau d'exposition. Ces deux derniers critères ne sont donc pas toujours nécessaires. De même, lorsqu'on connaît l'horaire d'une course, on a une idée de son dénivelé ou de sa longueur ou vice versa. Quant à certains critères, comme les conditions ou l'altitude, ils restent vagues et dépendent des personnes ou de leur entraînement. Par ailleurs, on peut préciser certains éléments uniquement lorsqu'ils sont conséquents, car bien souvent de nombreux critères sont nuls.

La plupart des voies classiques sur une montagne sont de ce fait décrites par un ou deux critères de chacune des trois sortes de difficultés décrites ci-dessus, que ce soit officiellement ou selon mon point de vue. J'ai décidé de décrire exclusivement le premier critère de chacune des trois catégories vues plus haut : le niveau de l'escalade rocheuse, la longueur et le vide du trajet aller-retour pour effectuer une montagne. J'y ajoute d'une part une cotation générale qui essaie de « résumer » ces choix et d'autre part la cotation générale officielle.

Voici les quatre aspects que je décris à l'aide de symboles séparés de traits d'union :

- le niveau général (est-ce donné à tout le monde ou non, si on veut), à l'aide d'une lettre ;
- le degré technique (le degré d'escalade et donc quelle technique il faut utiliser ; ce degré détermine le niveau général), par un sigle officiel auquel j'ajoute parfois la pente de glace ;
- l'effort (physique, soit l'horaire moyen en fonction du dénivelé et de la distance, et psychique, soit le risque prévisible conscient en cas de chute), par une lettre et un symbole ;
- la cotation globale officielle (pour comparer...), à l'aide du symbole officiel.

J'ai donc choisi de « serrer » la difficulté physique et la difficulté psychique afin de mieux faire ressortir la difficulté technique plus à même de générer le niveau général et surtout pour gagner de la place. On obtient alors une lettre majuscule (voir ci-après sa signification), un trait d'union, une cotation d'escalade rocheuse (un chiffre arabe et une lettre minuscule suivi parfois d'un + ; sa signification est décrite plus haut), un trait d'union, une lettre minuscule (voir ci-après sa signification), une barre oblique, un symbole (voir ci-après lequel et sa signification), un trait d'union et, enfin, le symbole officiel (T1 à T6 ou F à ED comme décrit plus haut). Par exemple, cela peut donner : G - 3c - d/! - PD+ ou A - 0 - a/0 - T1. Pour la voie normale du Grand Chavalard par temps sec estival étudiée ci-avant, cela donne : C - 2a - e/! - T3.

S'il s'agit d'une course en partie glaciaire, le symbole technique est suivi du degré de pente de glacier, par exemple : C - 1c/35° - f/!! - F. S'il s'agit d'une course faite à ski de randonnée, le symbole technique est suivi de la cotation technique officielle à ski (degré ponctuel), là aussi juste après une barre oblique, par exemple : C - 1c/S3 - f/!! - PD. Par exemple, pour la voie normale du Grand Chavalard par beau temps mais en hiver et à ski, cela donnerait une séquence ressemblant à ceci : E - 2a/S4 - g/!!! - AD.



Lorsque je détaille la difficulté d'une course en montagne, j'écris donc une suite de quatre groupements de sigles séparés entre eux par des traits d'union. Cela reste donc quelque peu complexe. Celui ou celle à qui cela dérange, peut lire uniquement le sigle officiel signalé à la fin.

Le premier groupement définit le niveau général à l'aide d'une lettre majuscule que je suis seul à utiliser et allant de A à K. Le deuxième groupement définit le degré technique à l'aide du sigle officiel allant de 0 à 9b+ actuellement et/ou de 0 à 90° pour la glace et de S1 à S7 pour le ski. Le troisième groupement définit l'effort physique à l'aide d'une lettre minuscule que je suis seul à utiliser et allant de a à k ainsi que l'effort psychique à l'aide d'un symbole que je suis seul à utiliser allant de 0 à !☺!. Enfin, le quatrième groupement indique la cotation globale officielle à l'aide du sigle officiel allant de T1 à T6+ ou de F à EDx.

Prenons un groupement après l'autre et voyons quels en sont les sigles et leur signification exacte (toujours pour ceux que ça intéresse, les autres se contenteront des sigles officiels).

Indication du niveau général (est-ce donné à tout le monde ou non) :

- A** pour **aucune** (difficulté). Il s'agit d'une simple marche où la progression est facile (mais parfois fatigante). Le degré technique est nul ou quasi nul (cotation maximale en rocher de 1a ; maximum 25° de pente en cas de neige). Ce niveau correspond souvent au degré officiel T1. Toutes les personnes normalement constituées peuvent le faire et sans matériel spécifique. Exemple : marcher sur un chemin balisé peu pentu entre 1500 m et 2500 m ou prendre un téléphérique puis monter quelques marches pour atteindre un sommet de 3000 m.
- B** pour **basique** ou **basse** (toujours en parlant de la difficulté, comme ci-après). Il s'agit d'une marche demandant un peu plus d'équilibre tout en restant abordable (cotation maximale en rocher de 1b ; maximum 30° de pente en cas de neige). Ce niveau correspond souvent au degré officiel T2 parfois T3. Les promeneurs de ce niveau utilisent généralement des chaussures plus appropriées à la marche en terrain naturel sans être pour autant sophistiquées (par exemple des baskets ou des chaussures adhérentes et montantes). Exemple : monter un sentier balisé étroit entre 1500 m et 2500 m ou gravir une arête herbeuse et large de 30°.
- C** pour **commode**. Il s'agit d'une randonnée où il faut se concentrer pour mettre les pieds et le corps dans un bon équilibre afin de gagner en énergie et d'éviter le dérapage ou la chute (cotation en rocher de 1c/2a ; glacier penché à 35° au plus). Ce niveau correspond en principe au degré officiel T3, parfois T4 ou F (lorsqu'il faut avancer sur un glacier). Toutes les personnes normalement constituées peuvent le faire à condition d'être bien informées ou bien accompagnées, voire aidées. Il leur faudra alors des chaussures montantes pour éviter les foulures, surtout à la descente. Exemple : gravir une montagne avec un bout où il faut s'aider des mains pour garder l'équilibre ou avancer ou marcher sur un glacier peu crevassé et un peu pentu (ce qui n'empêche pas de devoir être encordé et donc d'être accompagné).
- D** pour **définie**. Il s'agit d'une randonnée où les obstacles sont plus nets (cotation en rocher de 2a/2b ; névé penché à 40° au plus). Ce niveau correspond en principe au degré officiel T5 ou F, voire PD- ou PD. Les personnes sujettes au vertige n'y vont pas et les autres seulement si elles sont bien accompagnées ou bien informées. En moyenne montagne, ce genre de difficulté demande des chaussures rigides. En haute montagne, les crampons sont sinon nécessaires tout du moins utiles. Exemple : suivre un sentier peu marqué au balisage officieux et où l'usage d'une corde rasure beaucoup de gens ou remonter un névé de 40° de pente.
- E** pour **évidente**. Il s'agit d'une ascension (suivie d'une descente...) exigeante où l'utilisation des mains est obligatoire pour la progression qui comporte de l'escalade (cotation en rocher

de 2c ; maximum 40° de pente en cas de neige/glace). Ce niveau correspond en principe au degré officiel PD, PD+ ou AD-, parfois T5 ou T6. Cette difficulté est celle des randonneurs solitaires chevronnés en moyenne montagne ou des alpinistes débutants bien accompagnés en haute montagne. L'usage d'une corde et donc de baudriers est souvent la règle. Exemple : gravir une arête rocheuse avec de bonnes prises pour les mains et des petits replats pour les pieds sans qu'il y ait de sentier du tout ou remonter un glacier dont la pente est de 40°.

- F** pour **franche**. Il s'agit d'une escalade sans doute possible, même si elle reste d'un niveau tout à fait abordable pour tous physiquement (mais pas psychiquement). La corde est de rigueur et le casque bien utile (cotation en rocher de 3a/3b ; glacier penché à 45° au plus). Ce niveau correspond souvent au degré officiel AD, parfois PD ou T6. De l'expérience ou un bon accompagnement et une bonne gestion de la sécurité sont nécessaires pour effectuer sereinement un tel niveau de progression en montagne. Exemple : gravir une arête facile à escalader en s'encordant mais pour la plupart impensable sans corde ou gravir 45° de glace.
- G** pour **grande**. Il s'agit d'une escalade raide et soutenue demandant un peu d'entraînement pour l'effectuer sereinement (cotation en rocher de 3c/4a ; glacier penché à 50° au plus). Les débutants n'y ont pas accès. Ce niveau correspond souvent au degré officiel AD ou AD+. Deux piolets-ancres par personne sont bien utiles pour les progressions glaciaires alors que les rappels et le matériel qui va avec sont à prévoir pour les parois rocheuses et les descentes. Exemple : escalader une paroi presque verticale avec d'assez bonnes prises et des replats intermédiaires ou gravir une pente glaciaire de 50° degré.
- H** pour **haute**. Il s'agit d'une course de montagne comportant des sections quasi verticales en rocher et bien raides en neige/glace (cotation en rocher de 4b-4c, soit IV ; glacier penché à 55° au plus). Sur glacier, deux piolets-ancres par personne sont indispensables et sur rocher le matériel de rappel également. Ce niveau correspond souvent au degré officiel D- ou D. Il n'y a que les passionnés qui ne se rendent ici, même lorsqu'ils ont peu d'expérience. Exemple : gravir un pilier rocheux vertical de plusieurs centaines de mètres de hauteur en se hissant à des cordes fixes (entrecoupées de zones de replats tout de même) ou gravir une face glaciaire de 55°.
- I** pour **immense**. Il s'agit d'une progression technique, athlétique et impressionnante, bien qu'abordable par n'importe quel amateur passionné (cotation en rocher de 4c+ à 5b, donc dans le V ; glacier penché à 60° au plus). Ce niveau correspond souvent au degré officiel D+ ou TD-. Seuls ceux qui se sont frottés à l'escalade sportive en terrain plus facile ou qui ont effectué des courses en haute montagne de niveaux inférieurs proches comme entraînement y parviennent en général. Les grosses chaussures de montagne deviennent quelque peu encombrantes en rocher alors que les vis à glace deviennent de plus en plus utiles en milieu glacé. Exemple : gravir une face glaciaire de 60° ou escalader une voie rocheuse athlétique.
- J** pour **jupitérienne**. Il s'agit d'une escalade très technique, physique et psychique, demandant un bon entraînement et de l'expérience (cotation en rocher de 5c/6a, donc dans le VI ; entre 60° et 70° de pente en cas de neige/glace). Ce niveau correspond souvent au degré officiel TD. Seuls les alpinistes entraînés à l'escalade sportive et avec une expérience de la montagne s'aventurent dans ce genre d'itinéraires. Les chaussons d'escalade ou le matériel spécifique pour la progression en glace dure deviennent utiles pour ne pas dire plus. Exemple : escalader une paroi très raide aux prises très petites ou gravir une face glaciaire de 65°.

**K** pour **kafkaïenne**. Il s'agit d'une ascension extrême, à entreprendre qu'avec un niveau d'escalade confirmé (cotation en rocher de 6b, donc dans le VII ; plus de 70° de pente en cas de neige/glace). Ce niveau correspond souvent au degré officiel TD+, ED- ou ED. Sans entraînement au préalable et du matériel technique spécifique à l'escalade sur rocher ou sur glace, personne ne se lance dans une telle entreprise. Exemple : escalader une face rocheuse dont certaines sections sont déversantes et très athlétiques ou gravir des sections de glace quasi verticales. Ce niveau n'est pas le plus difficile. Des courses rocheuses, mixtes ou glaciaires peuvent être encore plus coriaces voire bien pire encore. Les cotations officielles indiquent alors les mentions EDx ou ABO. Si j'ai déjà effectué des voies d'escalade ou des ascensions de niveau « K », je n'ai pas été plus loin et ne le vise pas.

#### Indication du degré technique (quelle technique utiliser)

Ici, il faut distinguer deux situations : le rocher ou le glacier. Lorsqu'une montagne n'est pas glaciaire, je n'indique qu'une cotation d'escalade d'après l'échelle de cotation française (cf. plus haut), en indiquant « 0 » s'il n'y a que de la marche sans besoin de s'équilibrer. Lorsqu'elle nécessite un passage sur un névé, un glacier ou une goulotte de glace, j'y ajoute une estimation de la pente gelée en degré. S'il s'agit d'un itinéraire à ski, j'utilise les cotations de niveau technique de ski (cf. plus haut) tout comme pour le niveau technique de raquette ou de via ferrata (plutôt rare, j'explique instantanément le sigle noté dans ces deux derniers cas de figure).

Pour les sections sans neige ni glace, la montée est caractérisée par de la marche et/ou de l'escalade plus ou moins ambitieuse et la descente s'effectue en principe en rappel dès le 4<sup>e</sup> degré technique (obligatoire dès qu'il y a des dévers). L'usage du baudrier, de la corde et du casque survient en général dès le niveau 3a/3b, celui des chaussons dès le niveau 5c/6a. Le signe + permet de préciser la cotation si un seul pas est du niveau supérieur ou si une voie dans le degré supérieur est plutôt courte. Le signe - est inusité. L'escalade avec des chaussons est nettement plus facile que celle avec des grosses chaussures et un gros sac à dos voire des gants. A partir d'un certain niveau, elle est plus que nécessaire. Un guide suisse de haute montagne doit être capable de grimper à vue une voie rocheuse de niveau 6a au minimum en grosses chaussures et une voie rocheuse de niveau 6c en chaussons.

Pour les sections de neige ou de glace, la montée est caractérisée également par de la marche et/ou de l'escalade plus ou moins ambitieuse et la descente s'effectue en principe en rappel aux abords de 35° en cas de glace pure, de 45° en cas de neige dure et de 55° en cas de neige molle. La descente peut aussi se faire à ski en cas de neige et de connaissance de cette technique pour des pentes entre 15° et 55° (les pentes inférieures ne sont pas assez pentues pour prendre de la vitesse et les pentes supérieures sont trop raides, seules des personnes très entraînées et aguerries tentent des pentes entre 55° et 65°). La chute est irrattrapable à partir de 35° en cas de glace vive, à partir de 45° en cas de neige dure et à partir de 50° en cas de neige fraîche. Les avalanches sont visibles sous certaines conditions à partir de 30° environ.

L'usage des crampons (en général à partir de 30-35°), du piolet, des skis, du détecteur de victime d'avalanche, de la sonde, de la pelle, de la corde (que ce soit en escalade rocheuse ou pour traverser un glacier), ou d'autres matériaux, indispensables à certaines ascensions, nécessite de connaître et d'entraîner différentes techniques (pliage de la corde, nœuds de freinage, de mouflage, d'assurage, d'encordement, d'arrêt et de raccordement, confection d'un corps mort...). Le niveau de difficulté d'une montagne est évalué en fonction du degré technique pur sans référence à l'utilisation du matériel et des connaissances nécessaires qui en découlent.

## Indication de l'effort (est-ce pénible ou non)

Ici, il faut distinguer deux types d'effort : physique ou psychique. Là aussi, je sépare les deux sigles d'une barre oblique. L'endurance comme le mental s'entraînent. En principe, à partir de 8 heures d'effort et de 1300 mètres de dénivelé, la course s'effectue sur deux jours (parfois plus). Lorsque les dommages en cas de chute risquent d'être mortels (c'est-à-dire à partir du degré « aérien », cf. ci-dessous), l'utilisation de moyens d'assurance est courante et fortement conseillée.

Pour l'effort physique (d'après l'aller-retour à *la force des jambes* et le dénivelé *positif*), on lira :

- a** = **aucun** ou **agréable**, moins d'une heure peu importe le dénivelé (en général < 500 m)
- b** = **basique** ou **bas**, entre 1 et 3 heures d'effort pour un dénivelé inférieur à 500 m
- c** = **commode**, entre 1 et 3 heures d'effort pour un dénivelé supérieur à 500 m
- d** = **défini**, entre 3 et 5 heures d'effort pour un dénivelé inférieur à 800 m
- e** = **évident**, entre 3 et 5 heures d'effort pour un dénivelé supérieur à 800 m
- f** = **franc**, entre 5 et 7 heures d'effort pour un dénivelé inférieur à 1100 m
- g** = **grand**, entre 5 et 7 heures d'effort pour un dénivelé supérieur à 1100 m
- h** = **haut**, entre 7 et 9 heures d'effort pour un dénivelé inférieur à 1300 m
- i** = **immense**, entre 7 et 9 heures d'effort pour un dénivelé supérieur à 1300 m
- j** = **jupitérienne**, plus de 9 heures d'effort pour un dénivelé inférieur à 1600 m
- k** = **kafkaïenne**, plus de 9 heures d'effort pour un dénivelé supérieur à 1600 m

Pour l'effort psychique (y a-t-il un danger de chute à gérer ou non), on lira les sigles suivants :

- 0** = **non exposé** (aucun dommage en cas de chute si on reste convenablement sur le chemin ou les escaliers). Bien sûr, il y a sûrement des falaises dans les environs, mais elles ne gênent pas la progression directement. Exemple : suivre un chemin assez large pour se croiser sans problèmes, même en amont d'une pente escarpée au-dessus de la vallée.
- v** = **vertigineux** car au bord de falaises ou le long d'une pente forte mais le risque de chute est très limité par un sentier tracé, des chaînes ou des barrières (aucun dommage conséquent en cas de chute sur la voie). Exemple : suivre un sentier traversant une pente raide ou longer une falaise en ayant la possibilité de se tenir à une main courante.
- !** = **escarpé** car longue pente entre 30-35° et 40-45° ou quelques mètres de vide à nos pieds (accident non mortel en cas de chute). Exemple : monter une face raide ou devoir grimper des gendarmes de quelques mètres de hauteur.
- !!** = **aérien** car longue pente entre 45-50° et 55-60° ou jusqu'à dix/vingt mètres de vide à nos pieds (accident grave ou potentiellement mortel en cas de chute). Exemple : monter une face où l'appui des mains voire du piolet est nécessaire ou escalader un grand mur.
- !!!** = **exposé** car longue pente entre 60-65° et 70-75° ou jusqu'à cinquante mètres de vide à nos pieds (accident probablement mortel en cas de chute, du moins très grave). Exemple : escalader une tour de trente mètres de hauteur ou remonter un névé ou un couloir glacé de plus de 60° et de quarante mètres de hauteur. Parfois, comme pour les degrés suivants, les falaises se trouvent un peu au-dessous de la pente où l'on se trouve.
- !!!!** = **très exposé** car entre cinquante et deux cents mètres de vide à nos pieds sur une paroi de plus de 75° (accident mortel à coup sûr en cas de chute). Exemple : escalader une paroi ou suivre une arête très fine au-dessus d'une falaise de soixante mètres.
- !⊗!** = **extrêmement exposé** car plus de 200 mètres de vide à nos pieds sur une paroi verticale voire en dévers (accident mortel plus que certain en cas de chute, atterrissage explosif). Exemple : escalader une paroi ou suivre une arête sommitale très fine au-dessus de la vallée qui se trouve deux cents mètres en contrebas.

### Indication de la cotation globale officielle :

Je ne vais pas réexpliquer les différentes cotations (T1 à T6+ et F à EDx) citées plus haut. Signalons simplement que ce dernier symbole permet de comparer ma cotation de niveau général avec la cotation officielle. Parfois, je me permets de préciser si je la juge franchement trop haute ou trop basse ou s'il s'agit du niveau de ski ou de marche.

De toute façon, les cotations sont toujours subjectives ; elles changent avec les personnes, les conditions, la période. Par ailleurs, le niveau général de difficulté peut varier en fonction du fait que l'on a ou non la responsabilité d'autres personnes dans la progression (également si on est seul).

Le but des cotations officielles est d'avoir des critères plus ou moins communs pour tous. Mon but est de repenser ce système qui me paraît partir dans tous les sens aujourd'hui. Si vous ne m'avez pas compris, zapper cette rubrique.



Sur cette aiguille au Catogne, où je pose en face du Val d'Arpette, l'impressionnabilité est de !!

## **10. Son histoire (parfois seulement) :**

J'indique, lorsqu'ils sont connus, les noms et les dates liés à la toute première ascension de la montagne dans l'Histoire. Parfois, je présente les principales ouvertures des voies sur la montagne. Dans de rares cas, je me permets d'y inclure une brève petite histoire ou anecdote au sujet de cette 1<sup>re</sup> ascension. Dans certains cas encore, c'est aussi l'occasion de parler de la date de construction des installations électriques, militaires ou autres qui s'y trouvent.

## **11. Ses itinéraires :**

J'indique non pas le tracé exact de la voie normale (ou en tous cas rarement) mais de quel côté, très grossièrement, celle-ci se déroule. On ne peut utiliser ce paragraphe pour avoir une description précise de la voie à suivre. Pour cela, je vous renvoie aux explications que l'on trouve sur le net ou dans les livres du CAS.

Même si je me concentre toujours sur la voie normale, je mentionne souvent le nombre d'autres voies répertoriées possibles ainsi que celle(s) que j'ai empruntée(s) si elle(s) diffère(nt). J'ajoute parfois quelques commentaires notamment au sujet des difficultés ou des horaires liés à ces différents parcours. Je précise également parfois ce qu'il en est d'une ascension hivernale ou printanière à ski lorsque je la connais. Il arrive assez fréquemment qu'une photo présente le tracé de la course.

L'itinéraire emprunté pour gravir un sommet et surtout le style d'ascension choisi est, d'après mon expérience, le principal critère humain utilisé permettant d'évaluer une montagne. Pour certains, il est impensable de considérer que l'on a fait une montagne si l'on a utilisé un moyen de transport ou si on n'est pas parti de la plaine, pour d'autres, « ça ne compte pas » si on a utilisé des moyens artificiels (spits, oxygène, étrier etc.) ! Et pour d'autres, tous les moyens sont bons ! A chacun son « style » donc, pourvu qu'il s'y retrouve et respecte les autres ! Il faut dire que sur certains sommets, quelque soit le modèle adopté, on ne peut ignorer les équipements ajoutés artificiellement par l'homme sur la montagne.

Nota Bene : cette rubrique n'existe pas dans ma version originale où elle est remplacée par la description de ma 1<sup>re</sup> expédition sur le sommet. Je l'ai revisitée pour que ce soit plus neutre et utile à tout un chacun...

## **12. Sa spécificité :**

J'indique une (ou plusieurs) caractéristique(s) unique(s) du sommet (d'un point de vue régional, historique, géographique, touristique, géologique, topographique, visuel, commercial, hydrologique, alpinistique, personnel ou anecdotique). Je « m'amuse » souvent à classer le sommet selon qu'il est le plus à l'est, le plus haut... d'une région.

Voilà ! Il ne vous reste « plus qu'à » découvrir l'essentiel : les sommets parcourus et décrits dans les différents dossiers ! Mais surtout : ne parcourez pas seulement les pages de mon album et d'autres ouvrages, parcourez également ces sommets et tous ceux que vous pouvez !



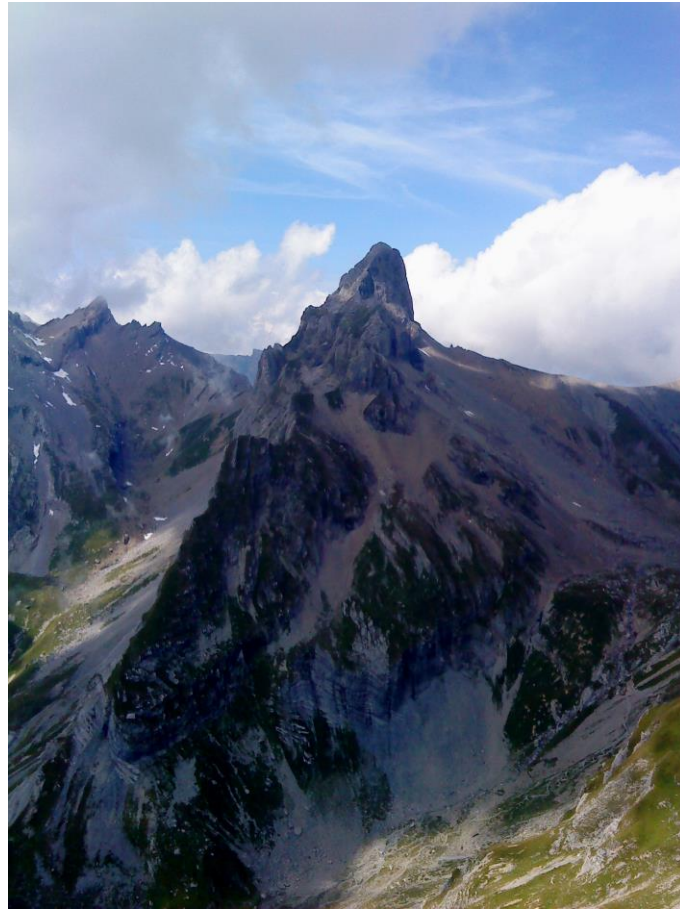


Si sur la couverture je suis au sommet de l'Ober Gabelhorn avec mon guide Christophe Rey qui a pris la photo, j'ai emmené ici sur l'arête nord du Bietschhorn mon collègue Marc Tscherrig pour ses 40 ans. Heureusement qu'ils sont, comme d'autres qui m'ont accompagné, plus doués que moi pour les prises de vues, sinon il y aurait peu de belles images pour accompagner mes textes... N'étant ni guide ni écrivain ni photographe, veuillez me pardonner pour tout ce qui vous paraîtra brouillon !





# (Mes) sommets



Le déterminant possessif « mes » n'est bien sûr pas utilisé ci-dessus, ni dans le titre de l'album, pour signifier que les montagnes décrites m'appartiennent, mais qu'elles font partie de ma collection. Ne sont répertoriés ici ni les cols ni de nombreux sommets secondaires sans noms sur les cartes ; ne le sont pas non plus les sommets juste pas atteints (même après de longs efforts...).

Bizarrement (bien que ça se comprenne...), je liste tous les sommets atteints à pied, à ski de randonnée, à ski ou en moyen motorisé suivi de quelques pas, en raquettes ou en crampons, mais pas ceux atteints uniquement grâce aux skis, à la voiture, au train ou à un autre moyen de transport que je n'ai pas quitté ne serait-ce qu'une minute.

Enfin, je ne cite pas (malheureusement) les montagnes dont je ne suis pas sûr de les avoir faites (car trop loin dans mes souvenirs d'enfance).

